Le Mag

Mai/Juin 2023

LE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

Villefranche de Lauragais

NUMÉRO 1

Villefranche de Lauragais

Éditorial

Le 26 novembre 2022, vous nous avez confié la gestion de la commune pour la fin de la mandature 2020- 2026.
Dès lors, nous n'avons eu de cesse de travailler au quotidien, pour vous et avec vous !

Je peux vous assurer que l'ensemble de l'équipe municipale est sur le pont et s'active à rendre votre cadre de vie le plus agréable possible dans le respect de nos engagements de campagne.
Tout cela est possible, bien sûr, grâce à un personnel municipal dévoué qu'il faut remercier et encourager pour son investissement. Cette cohésion de groupe, que vous avez pu j'en suis sûre constater, nous permet de travailler, en toute sérénité, avec une solide confiance.

L'année 2023 est déjà bien entamée ; malgré tout nous avons pu avancer sur certains dossiers :

- la démolition du « 127 rue de la République » est pratiquement terminée en respectant tous les critères de sécurité et les engagements ;
- le désamiantage du R1 et R2 de « l'ancien Spar » va être lancé pour que Carrefour Express réceptionne la location et effectue les travaux d'aménagement pour une ouverture prévisionnelle en fin d'année ;
- la sécurisation de la voirie au Faubourg de Barelles (places de parking + sens de circulation prioritaire) ;
- la finalisation des demandes de subventions (rénovation de l'accueil de la mairie, Réhabilitation énergétique des bâtiments, Participation citoyenne, ...) ;
- la réouverture, après plus d'un an d'absence, d'une permanence de la CPAM sur la commune de Villefranche au pôle Social tous les vendredis après-midi depuis le 14 avril 2023 et l'installation d'une boite aux lettres recueillant tous les courriers des assurés dans le parvis à l'entrée du Pôle Social ;
- la mise en place une large et dynamique concertation citoyenne avec de nombreuses réunions publiques (Petites Villes de Demain, Comités de quartier, 127 rue de la République, ...).

En matière de finances, le budget a été voté à l'unanimité et de manière anticipée par rapport aux années précédentes, sans augmentation de la fiscalité locale, ce qui était notre engagement de campagne, et ce malgré le fort contexte d'inflation qui nous touche tous. Je dois remercier là, l'ensemble des élus et des responsables de services qui ont respecté les consignes et réalisé un gros travail afin d'optimiser les finances de la commune.
Les permanences du vendredi matin que j'ai souhaité remettre en place dès ma prise de fonction, sont régulièrement complètes et témoignent de l'intérêt porté par les Villefranchois pour la vie de la cité et permettent de répondre de manière réactive et efficace à des besoins forts.

2023 sera une année de maîtrise et de transition, elle nous permettra d'étudier et de programmer avec chaque commission, dans la sérénité et la concertation, nos projets de campagne.

Je vous invite à parcourir ce tout premier numéro de votre nouveau magazine municipal « Villefranche-de-Lauragais - Le Mag » et découvrir toute l'actualité de votre commune.
Chères Villefranchoises et chers Villefranchois, sachez que nous travaillons sans relâche auprès de vous pour construire le Villefranche de demain.

Bien à vous et bonne lecture !

Valérie GRAFEUILLE ROUDET

Maire de Villefranche-de-Lauragais

Directeur de la publication :
le Maire de Villefranche-de-lauragais

Rédaction : Service Communication et conseillère déléguée à la Communication

Ont participé à ce magazine :
R. Bergé, P. Canevese, C. Colombies

Publication : Mairie de Villefranche-de-Lauragais
31290 Villefranche-de-Lauragais

Crédits photos : Mairie de Villefranche-de-Lauragais sauf mentions

Création graphique, mise en page et impression :
Nova scop 09000 Foix

Tirage : 2 600 exemplaires

sommaire

p.4 Actualités

p.8 Zoom sur le budget 2023

p.11 Vie de la commune

p.24 Autour de la jeunesse

p.30 Citoyenneté, solidarité

p.35 Culture, sports, loisirs

p.41 Devoir de mémoire

p.44 Du côté de nos associations

p.48 Expression libre

p.49 Retour en images

p.50 Agenda

p.52 Numéros utiles

Actualités

Rencontre
avec votre nouvelle équipe municipale 2022-2026

Le samedi 27 novembre, à la salle du Foyer Rural, s'est tenue la séance d'installation du nouveau Conseil municipal élu à la suite des élections municipales qui se sont déroulées le 21 novembre 2022.

Le Maire
Valérie GRAFEUILLE ROUDET

Les adjoints

Jean-Jacques RAMADE
en charge des questions techniques

Christel GIRARDIN FAURE
en charge du social, du logement, de la santé et de la participation citoyenne

Guy DARNAUD
en charge de l'urbanisme, des grands travaux et de l'éclairage public

Andrée AIMÉ
en charge de l'enfance, de la jeunesse et des affaires scolaires

Jean François GLEYZES
en charge de la sécurité, du funéraire et du marché de plein vent

Virginie FURCATE
en charge des ressources humaines

Les conseillers municipaux

Ludovic ANDRIEUX
Vice-président de la commission jeunesse

Jean Marc BOUVIER
Vice-président de la commission finances

Martine MERCADAL
Vice-présidente de la commission culture

Joël SOULOUMIAC
Vice-président de la commission travaux et voirie

Muriel GOURDOU
déléguée à l' Ecole maternelle et à la petite Enfance

Les conseillers municipaux délégués

Joëlle LOUMAN
en charge de la communication et de la promotion de la ville

Annie HILAIRE
déléguée à la bibliothèque municipale et à l'Ecole intercommunale de musique du Lauragais

Muriel PINAUD
en charge des Comités de quartiers

Paul CANEVESE
en charge des finances

Christophe COLOMBIES en charge des festivités, et de l'animation de la ville

Catherine PRADELLES
en charge du Conseil municipal des Jeunes et déléguée au Lycée Léon Blum

Arlette BLANC
en charge du Conseil municipal des Jeunes et déléguée à l'Ecole intercommunale de musique du Lauragais

Régis BERGÉ
en charge de la stratégie numérique

Thomas BONNAFOUS
en charge du tissu associatif, du sport et des loisirs

Lina PIC NARDESE

Jean Philippe MAIQUES

Christine BIGNON
en charge de l'environnement et de la transition énergétique

Juline SIDOBRE
en charge des travaux

Alexandre MAZAS CANDEIL

Jean Luc GAXIEU

Les Commissions municipales

Le rôle des commissions municipales se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au Conseil municipal ; elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions ; elles sont constituées pour la durée du mandat municipal mais sur décision du Conseil municipal, des commissions temporaires peuvent être créés pour une durée limitée et ce afin d'examiner une question particulière.

Suivant ce principe le Conseil municipal de Villefranche-de-Lauragais a mis en place les commissions municipales suivantes :

- Commission Finances
- Commission d'Appel d'offres
- Commission Ressources Humaines
- Commission Sécurité
- Commission Sports
- Commission Jeunesse
- Commission Travaux Voirie
- Commission Environnement
- Commission Festivités
- Commission Culture

Sur proposition de Madame le Maire et à l'unanimité du Conseil municipal, deux commissions temporaires ont été créées :

1. Commission de suivi des travaux du 127 rue de la République

2. Commission de suivi de la réhabilitation de l'ancien Spar

Vous pouvez retrouver la composition de ces commissions en vous connectant au site internet :

www.mairie-villefranchedelauragais.fr

Dans un souci de transparence, la Mairie met désormais à disposition sur son site internet les actes officiels du Conseil municipal.

Ainsi, vous pouvez retrouver :

- les procès-verbaux de séance et les délibérations adoptées par le Conseil municipal à l'adresse suivante :

https://www.mairie-villefranchedelauragais.fr/villefranche/le-conseil-municipal/les-conseils-municipaux-compte-rendus/

- et les arrêtés municipaux :

https://www.mairie-villefranchedelauragais.fr/villefranche/recueil-des-actes-administratifs/

[Interview]

4 questions à Jean Godemel, Directeur général des services

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis ruthénois d'origine mais j'ai rejoint la région toulousaine pour mes études supérieures après une scolarité aveyronnaise. Après le bac j'ai commencé des études de droit dans l'idée de préparer les concours d'entrée à Sciences Po, mais j'ai tellement accroché au droit public que j'ai poursuivi d'abord en licence puis en master, en me spécialisant vers le monde des collectivités. À 25 ans je me retrouvais juriste en droit public diplômé d'un bac +5 avec quelques expériences en cabinet de conseil, d'avocat et en mairie pendant mes études. Et puis ensuite Villefranche en premier poste.

Directeur général des services : qu'est ce qui se cache selon vous derrière cet intitulé de poste ?

On pourrait dire qu'il y a autant de DGS que de Maires car le fond du poste reste de répondre aux attentes du Maire et d'organiser la Mairie pour permettre à l'élu de remplir ses objectifs. Ainsi à chaque duo une manière de fonctionner. Le ou la DGS est la personne en charge de conseiller l'élu dans ses choix et ses décisions techniques. Pour y arriver, il mobilise les agents municipaux, un peu comme un chef d'orchestre. En définitive, mon travail est de garantir que la Mairie et ses services fonctionnent bien et ont les moyens et cadres pour répondre aux attentes des Villefranchoises et Villefranchois qui ont élu le Conseil municipal.

Pourquoi Villefranche-de-Lauragais ?

Après mes études, il a fallu que je choisisse vers quel genre de collectivité m'orienter, entre de très grosses structures comme la Région, la Métropole ou le Département, de toutes petites communes, ou des établissements intermédiaires, comme la Mairie de Villefranche. Mon choix s'est porté sur cette strate car c'est un juste milieu. Je reste au quotidien bien entouré par des agents compétents et je peux encore toucher à de nombreux dossiers techniques et de terrain sans être déconnecté du territoire.

Jean Godemel, Directeur général des services

Au moment de trouver un poste, Monsieur Barjou m'a convaincu de mettre mes connaissances au service de la Mairie dans une période difficile. Grâce à sa confiance, j'ai pu faire mes preuves et découvrir une commune riche et dynamique, et faire la rencontre de services dédiés corps et âme à leurs usagers. Cela m'a convaincu que Villefranche était un cadre de travail où je pourrais m'épanouir.
La rencontre de la nouvelle équipe et de Madame Grafeuille Roudet a confirmé cette intuition, et le projet municipal, mêlant maintien et amélioration des services, revitalisation de la ville, enjeux sociaux et environnementaux et transition écologique est très intéressant à mettre en œuvre. J'ai donc accepté le challenge lancé par Madame le Maire et choisi Villefranche.

Comment imaginez-vous Villefranche dans 10-15 ans ?

Villefranche est une commune en pleine transition, entre village et pôle central d'équilibre d'un territoire encore très rural. Le passage à ce statut et l'augmentation de la population, surtout à une échéance de 10 ou 15 ans nécessite de bien anticiper les besoins toujours croissants des usagers. Ces enjeux impliquent de déployer et d'améliorer le fonctionnement de services existants ou nouveaux.
Pour moi, Villefranche ce sera une commune qui tient sa place dans le territoire en garantissant à son bassin de vie des services de qualité, des écoles prometteuses, un parc sportif complet et moderne, un accompagnement social adéquat, ainsi des espaces publics rénovés et sécurisés. Cela passera par la rénovation de nombreux bâtiments et voies publiques pour répondre présents face au changement climatique, mais aussi garantir un cadre de vie idéal aux Villefranchois.

Budget communal 2023

Un temps préalable à l'élaboration du budget : le débat d'orientation budgétaire (DOB)

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) s'est déroulé le 24 janvier 2023. Il s'agit d'un temps important pour notre commune. En prenant en compte le contexte national et européen il permet de déterminer les grandes orientations tant en fonctionnement qu'en investissement.

Il a revêtu un caractère plus particulier cette année puisqu'il intervient après une élection municipale et qu'il donne le signal de départ pour une nouvelle mandature. Après un audit financier interne réalisé dès le mois de décembre, il a permis de tirer quelques enseignements :

- La commune est en bonne santé financière, même si quelques erreurs de gestion (aides financières non sollicitées sur les projets, factures impayées et erreurs d'imputation budgétaire) ont été constatées.
- Avec une capacité d'investissement satisfaisante, Villefranche-de-Lauragais peut faire face aux nombreux enjeux posés par le vieillissement du patrimoine communal, la nécessaire rénovation énergétique des bâtiments communaux, la qualité du service public et l'accueil de nouveaux Villefranchois et ce sans se mettre en danger financièrement.
- Cependant, le contexte actuel d'inflation et le fort renchérissement de l'énergie amènent à rester prudents et à rechercher les moyens de contenir la hausse des dépenses de fonctionnement.

Un travail sur le processus budgétaire (prévision, exécution complète) et le montage des dossiers d'investissement est lancé et devra être poursuivi cette année et les années suivantes. Ce temps est indispensable au bon fonctionnement d'une commune comme la nôtre.

L'élaboration du Budget 2023 - la feuille de route pour l'année

Le budget de la commune de Villefranche-de-Lauragais a été approuvé à l'unanimité lors de la séance du Conseil municipal du 21 février 2023. Il répond aux principes qui régissent son élaboration c'est-à-dire qu'il est équilibré.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

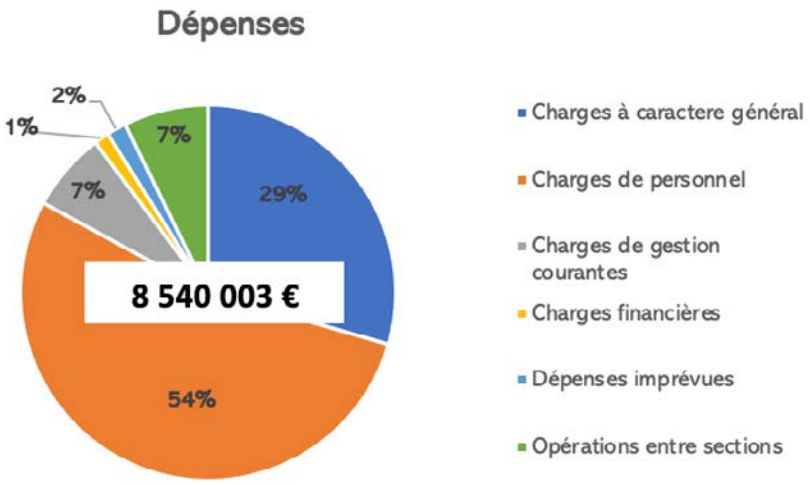

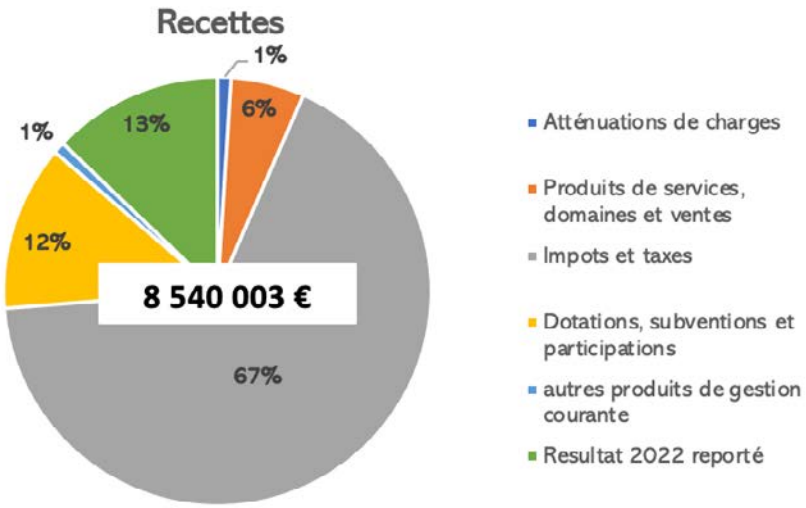

BUDGET
D'INVESTISSEMENT

Un programme d'investissement cohérent sans avoir recours à l'emprunt

Plusieurs axes prioritaires dans l'élaboration de ce budget :

- Nous n'augmentons pas les taux d'imposition afin de ne pas peser plus sur le budget des ménages
- Nous finalisons des projets enclenchés par la précédente mandature ; il nous semble important de faire le point sur les dépenses passées et à venir.
- Nous répondons à quelques urgences en matière d'investissement
- Et nous commençons à construire de futurs projets

Il s'agit d'une année de transition nécessaire à la mise en place d'un véritable programme d'investissements à court et long terme

Finaliser les chantiers en cours et préparer l'Avenir

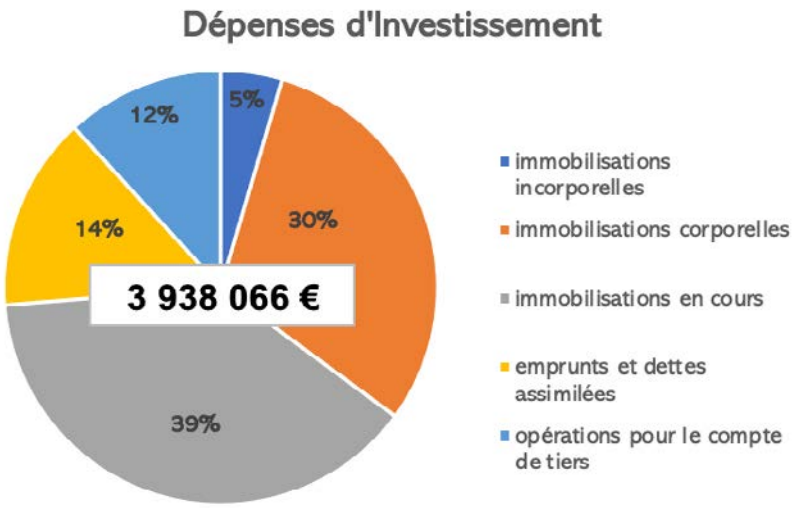

MAINTIEN DES TAUX DES TAXES COMMUNALES

Pour l'année 2023 il a été décidé de maintenir les 3 taux comme en 2022 sans augmentation.

Taxe d'Habitation : 54,11 %

Taxe Foncière bâtie : 160,19%

Taxe Foncière non bâtie : 16,2%

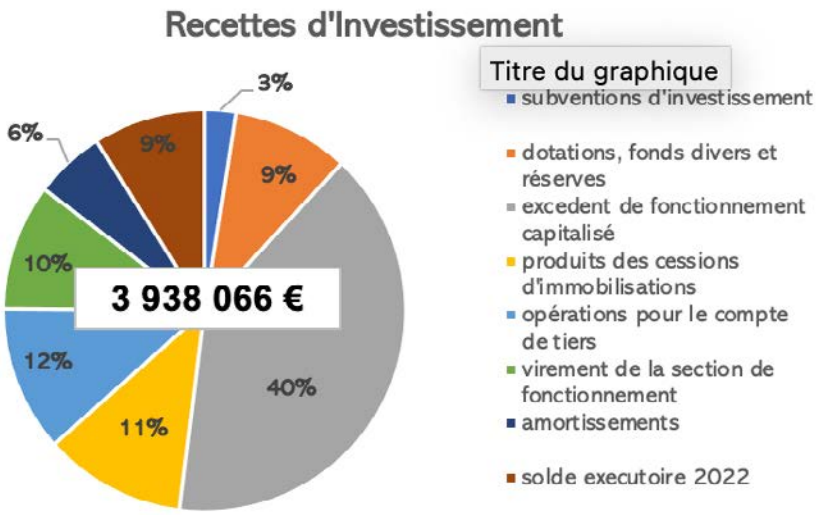

Pour rappel,

la commune n'a pas la main sur les augmentations que les Villefranchois vont subir en 2023, liées aux augmentations des bases fiscales (+7%) qui sont couplées à l'inflation.

Cette mesure est nationale et décidée par la loi de Finances.

Budget 2023

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POUR 2023

Enveloppe globale : 3 938 000 €

☐ Travaux de réhabilitation de l'immeuble rue de la République (ancien Spar) afin d'y accueillir une supérette d'ici la fin 2023 ainsi que d'autres commerces (pour rappel acquisition du bâtiment en 2021 : 950 000 €)
Montant estimatif des travaux : 1,8 million d'€ dont 300 000 € de désamiantage

DES OPÉRATIONS À FINALISER

☐ DÉCONSTRUCTION DU BÂTIMENT EN PÉRIL sis au 127 rue de la République par décision de justice pour un peu plus d'1 million d'€

☐ Finalisation des travaux de l'ancien Tribunal (salle du Conseil municipal) : cette opération aura coûté au total 570 000 €

MAIS ÉGALEMENT

DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS, notamment ...

☐ Petites Villes de Demain – poursuite de la démarche de concertation : **35 000 €**

☐ Lancement d'études préalables en matière de rénovation énergétique des bâtiments communaux et ce afin de répondre à des exigences d'économie d'énergie : **75 000 €**

☐ Restructuration de la Mairie et rénovation des bureaux de l'ancienne perception afin de répondre aux besoins en locaux et réaliser un accueil efficient : **80 000 €**

☐ Dernière tranche de travaux à l'école maternelle «La Colline aux Enfants» : 100 000€

La Vie communale

Villefranche engagée dans le dispositif Petites Villes de demain

C'est un dispositif mis en place par l'État, visant à améliorer la qualité de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours.

COMMENT ?

En accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques se donnant les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.
Villefranche a adhéré, comme plus de 1600 communes, à ce dispositif.

Il est important de noter qu'il existe une cohérence territoriale sur le Lauragais puisque les 3 pôles que sont Caraman, Nailloux et Villefranche-de-Lauragais ont adhéré à ce dispositif.

Première étape : diagnostic. Sophie Krebs, cheffe de projet Petites Villes de Demain, a d'abord interrogé les commerçants du centre-ville pour tenter de trouver des pistes pour dynamiser ce secteur.

Une concertation citoyenne « Imaginons ensemble le Villefranche de demain »

La seconde phase de l'étude consiste à consulter la population. En effet, la municipalité souhaite associer les citoyens à réfléchir sur l'avenir du centre-ville.

La concertation citoyenne s'organise sous diverses formes :

- Un premier temps d'échanges avait lieu sur le marché, le vendredi 17 mars. Allant à la rencontre des habitants, des animateurs informaient sur la démarche et recueillaient l'avis des usagers via un petit questionnaire.
- Dans un deuxième temps, des ateliers participatifs ont été mis en place invitant les intéressés à débattre sur des thématiques précises : habitat/cadre de vie, commerces, services et équipements publics/vie locale ou encore mobilités.
- Et enfin, un espace de concertation en ligne s'est ouvert (et il l'est encore !) sur toute la durée de l'étude. Cette plateforme invite les citoyens à laisser leurs idées, remarques et suggestions.

À noter qu'en parallèle de ces moments consacrés à la population, un temps d'échange technique a été organisé avec les services municipaux et les partenaires institutionnels.

Objectif ? Orienter les élus vers les projets

Ces contributions riches et variées alimenteront et orienteront les réflexions des élus. Ils auront ainsi une vision claire des attentes et des souhaits de la population.

Le projet de territoire pour les 10-15 à venir, centré sur le cœur de ville, est actuellement e cours de construction par la municipalité. Cette feuille de route guidera les aménagements futurs. Les projets participeront à l'amélioration du cadre de vie mais porteront également sur l'animation du cœur de ville et le développement/renforcement du lien social.

Vous souhaitez donner vos idées pour participer à la construction du Villefranche de demain ? Rien de plus simple ! Scanner le QR code si contre ou rendez-vous directement sur le site www.colidee.com/villefranche

Petites villes de demain

Déconstruction

du bâtiment en péril situé au 127 rue de la République

Petit rappel de l'historique

- À la suite aux plaintes des résidents en 2018, le Maire organise une visite de contrôle pour s'assurer de la sécurité et la salubrité de l'immeuble sis au 127 rue de la République.
- En juin 2018, après le passage d'un expert désigné par le Tribunal Administratif, la commune est contrainte de rédiger un arrêté de péril ordinaire.

Un bâtiment est en péril s'il présente un danger pour la sécurité des biens et des personnes

La commune laisse au propriétaire le temps d'agir.

- Sans action du propriétaire et après une expertise inquiétante, c'est en juillet 2021 qu'un arrêté de péril imminent est signé par le Maire.
- En août 2021, la commune est contrainte d'assigner le propriétaire en justice pour non-réalisation des travaux de protection du bâtiment.
- **En février 2022, le jugement est rendu : la commune doit déconstruire le bâtiment.**

POUR AUTANT LA MAIRIE N'EST PAS PROPRIÉTAIRE DU BÂTIMENT ET AGIT SUR REQUÊTE DU TRIBUNAL.

Des études et de l'ingénierie pour sécuriser le quartier :

- De juin à octobre 2022, des études structurelles sont réalisées pour prévoir la déconstruction du bâtiment tout en protégeant les avoisinants.
- D'Octobre à décembre, des travaux de désencombrement, de désamiantage et d'allègement du poids sur la structure du bâtiment ont été menés.

Une commission temporaire est nommée en novembre 2022, à la suite des élections afin de suivre toutes les phases de ce chantier et ce jusqu'à son aboutissement. Monsieur Régis BERGÉ, conseiller municipal est élu vice-président de cette commission.

- Des visites régulières des propriétaires et avoisinants sont réalisées afin d'apporter toutes les informations concernant l'évolution de ce chantier
- En janvier 2023 débutent les travaux de gros œuvre.
- Une réunion publique d'information est organisée par la municipalité le 24 janvier 2023 en présence de l'entreprise réalisant ce chantier, de Mme le Maire, ses adjoints et des membres de la Commission temporaire en charge du suivi des travaux de déconstruction du 127 rue de la République.

Clin d'œil au passé !

À la faveur de la déconstruction de l'immeuble du 127 rue de la République, durant le mois de février dernier, les passants et curieux ont pu observer sur le flan d'un mur une fresque sous fond bleu ciel mettant en évidence des dessins de divers instruments de musique. Le passé rejoignait le présent et mettait alors à jour la décoration de l'ancien bar-dancing « la Roseraie ». Lieu festif pour de nombreux Villefranchois (et au-delà du grand Lauragais), cette discothèque a fait les beaux jours des adolescents et moins jeunes de notre commune. C'est à la faveur d'un entretien, Georgette une belle mamie qui fêtait ces 100 ans en mars, que nous avons pu apprendre qu'elle aussi avait fréquenté ce lieu ... il y a bien longtemps !

Georgette nous raconte :
« Lorsque j'étais jeune j'allais danser à la Roseraie avec mes amies ; les plus jeunes restaient au rez-de-chaussée de cet immeuble. La discothèque était à l'étage ; toute la jeunesse villefranchoise était présente... musique, danses ...que de bons moments ! »

Puis elle rajoute :
« Je me souviens également plus tard, aux alentours des années 1960, des fameux concours de Miss. La ville était très animée à l'époque, dans la grande rue circulaient parfois de très belles voitures décapotables promenant des pin-up qui arboraient fièrement leurs magnifiques ombrelles ! »

Principales phases des travaux

Janvier : coupe manuelle et désolidarisation (dissociation du bâtiment du voisinage et de la voirie attenante et démarrage de la démolition mécanique).
Février : poursuite de la démolition et évacuation des déchets.
Mars : étaiement des façades – mise en place d'équerres pour soutenir les bâtiments voisins. Mise en œuvre de l'enduit sur les façades (couche de protection des bâtiments voisins par l'extérieur).
Avril-Mai : mise en forme de la plate-forme avec création d'une dalle de soutien pour la voirie et les réseaux.

Sécurisation du site et repliement du matériel – mise en place de barrières de protection et fermeture du site au public

Janvier

Février

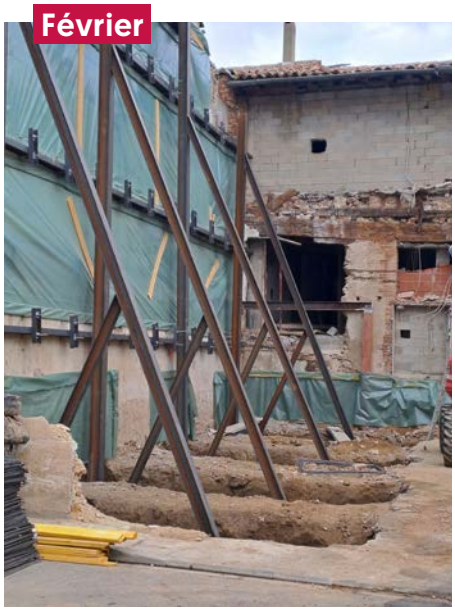

Mars

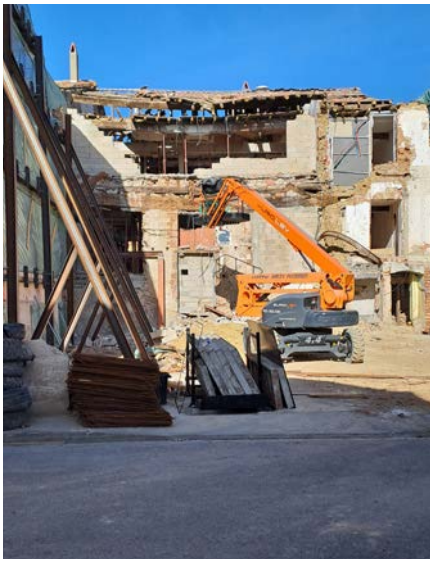

Avril

Éclairage public

remplacement d'appareils énergivores

Une démarche de transition énergétique et de respect de la biodiversité

En raison de l'augmentation des tarifs électriques et de la vétusté de certains appareils, la municipalité a décidé de s'engager dans une nouvelle tranche de remplacement d'appareils identifiés énergivores mais aussi non-réparables (plus de 40 ans d'âge).
Pour envisager et étudier ce type d'opération la commune a sollicité le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG) dans le cadre de son programme « LED Haute-Garonne 2026++ » lancé en 2022.
Ce dispositif vise à accélérer la transition énergétique du territoire en rénovant le parc d'éclairage des communes de la Haute-Garonne afin de réduire leurs dépenses d'énergie et atténuer l'impact des hausses du prix de l'électricité sur leur budget.

Une action FAVORABLE pour l'environnement

- Le nouveau luminaire proposé est optimisé ; il permet d'économiser l'énergie ; et limiter la pollution lumineuse afin de préserver la biodiversité et la santé humaine.

Un impact POSITIF pour la consommation permettant d'atténuer les hausses de l'électricité

- Le processus favorisera le remplacement des luminaires particulièrement énergivores
- Les travaux seront financés par les économies d'énergie réalisées et le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie.

Le SDEHG garantit à la commune une réduction d'au moins 10% de ses dépenses de fourniture d'électricité pour les points lumineux concernés.

L'étude en cours concernant la commune de Villefranche-de-Lauragais porte sur le remplacement de 600 foyers lumineux par des luminaires à LEDS.

- Ces appareils, nouvelle génération, ont une puissance 3 à 4 fois inférieure pour un éclairement identique.
- De plus ils offrent la possibilité, entre 23h et 6h de réduire cette nouvelle puissance de 70% afin de maintenir la sécurité des personnes, de diminuer les nuisances lumineuses et ainsi de maitriser la consommation.

Grâce à ces travaux, le parc d'éclairage de la commune sera à terme équipé à 80% de luminaires nouvelle génération basés sur l'efficacité de la technologie et la sobriété énergétique.

Ce procédé permet de répondre aux exigences règlementaires imposées par l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses.

Écolo, même dans l'eau !

Nicolas Serres, agent technique du pôle Sports, nous a fait visiter les coulisses de la piscine municipale.

Son quotidien est rythmé par les contrôles de qualité de l'eau, le PH, le chlore, les réglages en tous genres. Bref, c'est l'homme de l'ombre qui fait tout pour que les baigneurs se sentent bien.
Et dans la salle des machines, il y a aussi la chaufferie. Des tuyaux géants et des énormes cuves qui filtrent, traitent et chauffent l'eau.
Sobriété énergétique oblige, le 21 septembre dernier, la municipalité a décidé de baisser la température de l'eau et de l'air de la piscine. Le bassin passe de 28° à 27°.
« Une mesure qui permet de faire des économies d'énergie à la commune, seule gestionnaire de cet équipement qui rayonne sur un large territoire », rappelle Cyril Giordano, responsable du pôle Sports et citant comme exemple, que 40 établissements scolaires sont accueillis durant l'année.

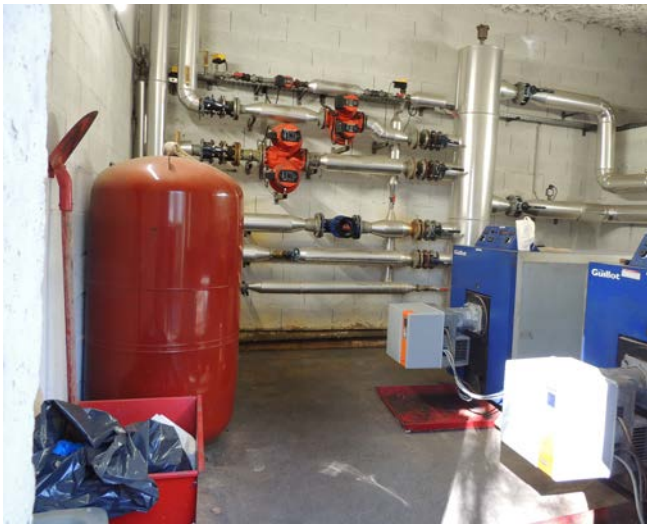

**Il faut être conscient que les piscines sont des équipements très énergivores.
Un seul petit degré peut permettre de faire baisser considérablement la facture...**

Poser des bases

d'une vie respectueuse de notre planète !

Promouvoir le rôle de l'arbre dans la sauvegarde du paysage pour le bien-être de tous

Les aménagements végétaux d'une ville participent à l'amélioration du cadre de vie des habitants et à la préservation de l'environnement.
Dans le contexte du changement climatique, du maintien et de la préservation de la biodiversité, l'arbre et la haie champêtre sont des outils indispensables dans la mise en œuvre des politiques publiques environnementales.
Consciente de ces enjeux, la commune de Villefranche a fait le choix d'adhérer au programme «Plant'Arbre», dispositif initié par la Région Occitanie et ainsi bénéficier de l'accompagnement dans cette démarche de l'association Arbres et Paysages d'Autan. La commune s'engage par le biais de ce partenariat à aménager des espaces verts avec des essences locales les mieux adaptées à l'environnement.
Ce nouveau dispositif vient compléter les nombreuses actions menées depuis de nombreuses années par la commune en matière de préservation de l'environnement et qui ont permis de bénéficier de la certification «Terre saine», le plus haut niveau du label «Zero Phyto».

L'ARBRE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITE !

Des plantations durables pour préserver la biodiversité : un choix respectueux de l'environnement !

Un premier chantier de plantation a démarré en février, assuré par l'équipe espaces verts du pôle Technique et s'est déroulé sur le site du parking des Cerisiers.

Ainsi que l'indique Gilbert Solé, responsable du service :
« *Les plants choisis sont des jeunes arbres et d'arbustes adaptés au sol et au climat de notre territoire et nécessitent un entretien minimum. Ce choix permet d'assurer une meilleure reprise et une croissance rapide.* ».

En effet, cette plantation nécessitera une intervention minimum notamment en matière d'arrosage, mais également de désherbage et de taille.
Cette haie champêtre est composée d'une centaine d'arbustes d'essences différentes plantés sur une cinquantaine de mètres. Elle présente des intérêts multiples : qualité paysagère, support de biodiversité, corridor écologique, préservation de la ressource en eau, enrichissement et conservation des sols.

Cette plantation s'est déroulée en plusieurs étapes :

- Préparation par décompactage de la terre à l'aide d'une mini pelle et dépose d'un amendement bio qui permet de stimuler l'activité biologique du sol
- Travail de la terre à l'aide d'un motoculteur type rotovator sur une largeur de 1m 20
- Plantation des arbres et arbustes constituant cette haie champêtre.
- Mise en place d'un paillage organique biodégradable (copeaux de bois) au pied des plants pour réduire l'entretien et arrosage des plants.

Le paillage évitera la prolifération des adventices.

une adventice

Mais une adventice, c'est quoi ?
Une adventice, quésaco?

Anciennement nommées « mauvaises herbes », l'adventice est une plante qui pousse au sein d'un milieu aménagé comme les massifs par exemple ou bien les champs, de façon spontanée et donc, sans y avoir été introduite intentionnellement. Longtemps considérées indésirables et nuisibles, les adventices peuvent également être bénéfiques.

1 Préparation du terrain

2 Préparation de la plantation

3 Plantation

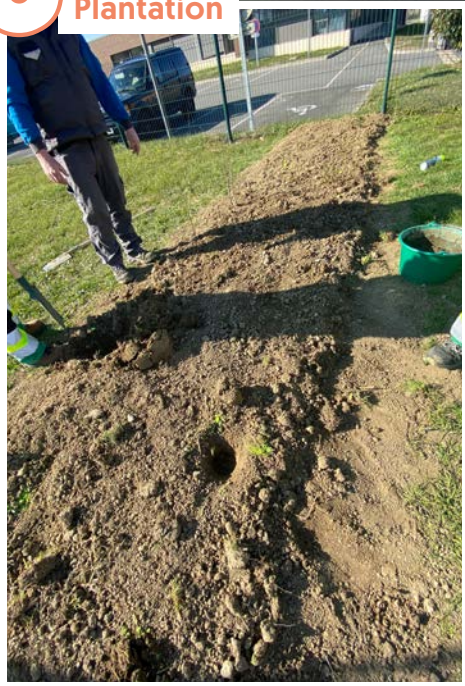

QUELS SONT LES ARBRES ET ARBUSTES QUI COMPOSENT CETTE HAIE CHAMPÊTRE ?

cornouiller sanguin, églantier, laurier tin, lilas commun, nerprun alaterne, prunellier, troène des bois, viorne lantane, pommier sauvage, sureau noir et merisier.

4 Protection des plants, paillage et arrosage

Service Voirie :

des trottoirs aux corbeilles de rue en passant par la peinture routière et le balayage des feuilles

**Le service Voirie est une branche du pôle Technique.
Ses agents, vous les croisez souvent dans les rues de la commune avec leur tenue fluo. Ils s'occupent de faire en sorte que notre quotidien soit agréable, propre et sécurisé !**

L'aménagement urbain

Saviez-vous que Villefranche est une des rares ville en France à avoir des cendriers dans les rues ? Jean-René Bressoles, le responsable du service nous détaille : « *Nous en avons installé devant les bâtiments communaux, dans la rue de la République, devant les cafés... Il y en a une quinzaine en tout. C'est une façon aussi d'empêcher que les mégots finissent dans les rigoles puis dans la mer !* »
En parallèle des ces cendriers, une dizaine de corbeilles ont été implantées notamment dans la rue de la République.

Nettoyer... Balayer...

C'est aussi le service voirie qui s'occupe du nettoyage de la commune. Balayage des rues, aspirations des feuilles ou encore nettoyage des caniveaux font partie des tâches des cinq agents du service. Heureusement, ils peuvent aussi compter sur l'aide de leurs collègues des services Bâtiments et Espaces verts pour assurer le nettoyage rapidement après le marché hebdomadaire ou lors des évènements exceptionnels.

Sécurité routière

Tout récemment, les trottoirs de l'Avenue de Verdun (partie haute de l'artère) ont été réhabilités. « *En faisant le quart de l'avenue, cela nous permet d'avoir toute la rue sécurisée pour les piétons* », précise Jean-René Bressoles.
Un gros chantier de peinture routière a également été mené. Passages piétons, Stop, Cédez-le-passage, places de stationnement, parking... les 4/5e de la ville ont été repeints avec de la résine pour environ 50 000 € de budget. Le responsable de la voirie souligne : « *On en a profité pour se mettre en accord avec le décret 2015-808 du 2 juillet 2015 qui interdit, entre autres, le stationnement de véhicule 5 mètres avant les passages piétons* ».

Un projet de sécurisation est aussi lancé au Faubourg de Barelles et des sens de circulations ont été modifiés récemment notamment sur l'Avenue Jean Jaurès ou une partie de la rue Edgar Quinet qui sont désormais à double sens. Attention ! On notera également le marquage récent d'un Stop à Vente Farine.

L'écologie jusque dans le nettoyage !

Il est bon de noter que, même en période de restriction d'eau, le nettoyage des rues continue mais Jean-René et ses collègues doivent adapter leur façon de travailler pour économiser les ressources en eau et garantir la protection de l'environnement. Plus de lavage en pression donc mais la balayeuse continue de tourner et les agents aussi !

Et si vous testiez gratuitement un vélo électrique ?

©VBD

Depuis l'été 2022, le PETR du Pays Lauragais expérimente le prêt gratuit de Vélos à Assistance Électrique (VAE) ouvert à tous habitants et travailleurs de son territoire. Six premiers points de prêt ouverts en 2022 ont ainsi permis à près d'une centaine d'usagers d'expérimenter l'assistance électrique pour pédaler au quotidien.

Pour cette nouvelle saison de prêt, un modèle mettant à l'honneur les communes et la proximité va être testé. Tout au long de l'année, des « mini-parcs » de vélos électriques circuleront ainsi dans des communes qui se sont portées volontaires pour être relais de l'opération. Villefranche fait partie des 19 villes ayant répondu à l'appel du PETR du Pays Lauragais et souhaitent accueillir un mini-parc.

Vous souhaitez emprunter gratuitement un vélo électrique ? N'attendez pas, préréservez dès maintenant ! Vos retours permettront d'ajuster au mieux l'organisation des points de retrait et du système de prêt.

Lien de pré-réservation disponible sur la page :
http://www.payslauragais.com/vae

CONTACT :
Julie GOUET, chargée de mission transition énergétique, PETR du Pays Lauragais
julie.gouet@payslauragais.com - 04.68.60.70.69 / 06.70.19.34.08

LES COMMUNES RELAYANT L'OPÉRATION :

- Avignonet-Lauragais
- Belpech
- Bram
- Calmont
- Caraman
- Castelnaudary
- Gardouch
- La Pomarède
- Labécède Lauragais
- Laurabuc
- Lempaut
- Montréal
- Nailloux
- Saint Léon
- Sainte-Foy d'Aigrefeuille
- Vaudreuille
- Villefranche-de-Lauragais
- Villemagne
- Villesiscle

Borne de recharge électrique

du Parking de l'Autan à nouveau opérationnelle

Cette borne de recharge située Parking de l'Autan est souvent utilisée ; elle permet de recharger simultanément deux véhicules électriques mais aussi les voitures hybrides, les vélos et les scooters.
Grâce à l'intervention du SDEHG (Syndicat d'Énergie de la Haute-Garonne) concessionnaire de cet équipement, cette borne a pu être remise en service et aujourd'hui rempli pleinement sa fonction à la grande satisfaction de tous.

Clin d'oeil

sur quelques démarches administratives

Le recensement militaire (ou citoyen)

Savez-vous que le recensement militaire est obligatoire, dès 16 ans, pour les filles et les garçons ? Et pour s'inscrire à cette démarche citoyenne, rien de plus facile ! Le jeune doit tout simplement se rendre en mairie, sans rendez-vous, et se déclarer auprès du service population. Cette démarche doit se faire, entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Mais en fait, le recensement, ça sert à quoi ?

Le recensement est une démarche qui permet :

- de s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique ;
- d'assister à la journée la journée défense et citoyenneté (JDC) ;
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- un justificatif de domicile ;
- le livret de famille.

Plus d'infos :
http://bit.ly/RecensementJeunes

Carte d'identité : un petit format, une puce électronique et des empreintes digitales

Depuis le 2 août 2021, une nouvelle carte nationale d'identité (CNI) a été mise en place.
Avec un petit format de la taille d'une carte bancaire, la nouvelle carte d'identité séduit !
Mais pas uniquement pour son look. Ce petit bout de plastique contient tout plein d'informations sur son propriétaire. Elle est en effet dotée d'une puce électronique hautement sécurisée, contenant une photo du visage du titulaire, ses empreintes digitales. Par ailleurs, elle est équipée d'un cachet électronique visuel permettant une lecture automatique.

En phase avec le règlement européen

Sa durée de validité est raccourcie, elle passe à dix ans (contrairement à quinze ans pour l'ancienne). Une durée réduite afin de respecter le règlement européen. Il n'est pas nécessaire de renouveler sa carte actuelle de manière anticipée tant qu'elle est encore valide. Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte.

CNI, passeports : des délais d'obtention très longs

Actuellement les délais d'obtention d'un rendez-vous pour une demande de passeport ou de carte d'identité sont très longs sur l'ensemble des mairies équipées des stations de relevé d'empreintes pour les titres d'identité.
Par conséquent, il est nécessaire d'anticiper largement la prise de rendez-vous. Ceux-ci se prennent exclusivement en ligne sur le site internet de la mairie. Il est donc inutile de téléphoner en mairie lorsqu'il n'y a pas de créneaux disponibles sur le site, cela signifie qu'ils sont tous pris et que les rendez-vous suivants ne sont pas encore ouverts.
Rappelons aussi qu'il n'y a aucune obligation à effectuer cette démarche sur la mairie la plus proche de son domicile, les rendez-vous peuvent se prendre dans n'importe quelle commune équipée de station de recueil d'empreintes y compris hors département. Dans un souci d'accessibilité au service public pour tous, il est demandé aux citoyens de nous contacter par téléphone ou mail pour d'annuler tout rendez-vous qui ne pourrait être honoré afin de pouvoir remettre la disponibilité de celui-ci en ligne.

Etat Civil

Toute publication a fait l'objet d'une autorisation préalable des familles excepté pour les décès.

Ils nous ont quittés...

11 janvier 2023 : Laurent Larroque
14 janvier : Yvette Bourjade
15 janvier : Michèle Renvoisé veuve Derriennic
19 janvier : Jacques Combrié
28 janvier : Maurice Audinot
6 février : Paulette Vialan
16 février : Richard Pierson
17 février : Guy Saffon
18 février : Elise Roger épouse Batonneau
26 février : Christine Thiesset
2 mars : Georgette Bisacca épouse Pujol
19 mars : Joséphine Berjaud veuve Bavato
20 mars : Alexine Reynis
21 mars : Jean Armengaud
12 avril : Odile Fauré veuve Fauré

Bienvenue aux nouveaux nés

25 décembre 2022 : Léon Pourcel Duluc
22 janvier : Ezio Sabatier
23 février* : Lilia Bousquet
27 février : Alba Boukhatem
6 mars : Oscar Treheu
14 mars : Hugo Vitrac

*** Une naissance à Villefranche de Lauragais ! C'était le 23 février 2023 .... Lilia avait hâte de rencontrer ses parents et ce sont les pompiers de Montgiscard qui sont intervenus sur le parking de l'ancien Super U, route de Toulouse, pour aider à sa naissance. Lilia a vu le jour à Villefranche ce qui ne se produit que très rarement ! Félicitations aux parents et bienvenue à Lilia**

Ils se sont dit « oui » !

14 janvier : Didier Ducournau et Caroline Bacquier (mariage)
6 février : Filiz Gurdogan et Kévin Pasquier (Pacs)

Au revoir messieurs...

Homme de l'ombre, engagé et fidèle, Maurice AUDINOT nous a quitté le 28 janvier dernier à l'âge de 90 ans. Amoureux de sa ville, conseiller municipal durant 37 ans, Maurice était également un homme qui a longtemps œuvré « au devoir de mémoire ». Il fut notamment l'un des créateurs du comité FNACA de Villefranche-de Lauragais, comité dont il était le trésorier et qu'il quitta très récemment. Ceux qui l'ont connu se souviendront sans aucun doute de son air malicieux et de sa discrétion qui caractérisait cet homme dévoué à sa ville.

La grande famille des Francas a perdu le 24 mars dernier l'un de ses piliers ! Jacques GAVEAU était connu et apprécié par de nombreuses générations de Villefranchois notamment ceux qui avaient participé aux activités de l'association. Œuvrant en tant que bénévole lors de chantiers jeunes aux côtés de Christian Caubel et Patrick Triquoire, Jacques avait siégé de nombreuses années en tant que membre du comité directeur puis en tant que Président des Francas en 2007. Saluons son implication sans faille à cette belle association d'éducation populaire.

Les conseils d

Un beau jardin adapté au changement climatique

MANQUE D'EAU, CANICULE...
Il est difficile pour les mains vertes d'aujourd'hui d'avoir un beau jardin, adapté aux conditions climatiques. Gilbert Solé, responsable du service des Espaces verts de la commune nous livre quelques précieux conseils, qu'il met en pratiques dans la commune, cela va de soi !

1. S'ADAPTER

La première chose à prendre en compte : changer sa manière de jardiner. En effet, selon Gilbert, « *il est impératif de changer de comportement et sa façon de jardiner pour adapter son jardin au réchauffement climatique. Une fois que l'on est prêt à cela, le reste coule de source.*».

2. BIEN CHOISIR SES PLANTS

Le choix de Gilbert est simple. Il faut privilégier les végétaux vivaces annuels. En effet, ce sont des plants qui vont résister aux fortes températures, survivre aux diverses vagues de chaleur et au manque d'eau. « *Les jardiniers doivent désormais composer avec les conditions météorologiques extrêmes pour créer des jardinières et jardins durables. Les plants extérieurs doivent être en mesure de résister à la multiplication des épisodes caniculaires, tout en demeurant endurants face à l'ensemble des aléas climatiques* », justifie notre jardiner. « *Il faut s'adapter aux essences qui résistent à la chaleur et au manque d'eau.* »

Une logique qui s'applique aussi aux fleurs, qu'il convient désormais de choisir en fonction de leurs besoins en eau. Gilbert précise : « *S'il est difficile de réaliser une sélection précise de fleurs, qui ont généralement toutes besoins d'eau, certaines espèces ou essences sont tout de même plus résistantes à la sècheresse et demande beaucoup moins d'eau* ».

Il préconise donc des vivaces annuelles, tels que acanthes, alyssum, campanules délicates, gaillarde, molène, œillets nains, sedums, gaura, delospermas, coreopsis, geraniums vivaces.

3. PREPARER LA TERRE AVEC SOIN

Pour parfaire les plantations et pallier au manque d'eau, Gilbert conseille une bonne préparation de la terre en amont. Intégrez un amendement organique et ajoutez un hydro rétenteur qui va à la fois hydrater mais aussi retenir l'eau et l'humidité. Faites également un bon paillage organique, cela permettra d'aider le sol à résister au dessèchement, tout en le nourrissant.
« *Le substrat sera ainsi enrichi via la décomposition du paillage et l'eau s'évaporera moins rapidement* », conclut-il.

le Gilbert

4. PLANTER A L'AUTOMNE

Si le printemps, après les dernières gelées, est connu pour être une bonne période de plantation, l'arrivée précoce dans la saison des premières vagues de chaleur est un paramètre à prendre en compte.
Face aux étés caniculaires pouvant s'avérer fatal pour les jeunes plantations, mieux vaut désormais planter les arbres, les arbustes et plantes vivaces à l'automne. Ces plantations destinées à durer au jardin auront ainsi le temps de s'enraciner profondément, de mieux s'adapter et supporter les fortes chaleurs d'été.
L'érable champêtre, l'érable platane crème à fleurs, le murier platane, l'olivier, le savonnier de Chine, le tilleul à petites ou grandes feuilles ou encore le chêne vert sont de bons exemples de plantations pour nos jardins lauragais.

5. PRIVILÉGIER DES HAIES QUI DEMANDENT BEAUCOUP MOINS D'EAU

Pour éviter un arrosage trop important en été en profitant de végétaux supportant les restrictions d'eau, mieux vaut opter pour des haies résistantes à la sècheresse.

Face au changement climatique, mieux vaut également planter une haie diversifiée ce qui permettra aussi de privilégier la biodiversité. Gilbert propose donc de créer une haie champêtre composée de cornulier sanguin, églantier, prunellier, troène des bois, viorne lantane, pommier sauvage, sureau noir, merisier.

Si vous voulez voir ce que ça donne, sachez que cette haie a été réalisée par nos mains vertes du pôle Technique au parking des cerisiers. Notons par ailleurs que ce projet permet de sensibiliser et responsabiliser les planteurs à la protection de l'environnement.

A vos pelles et bêches !

Avec tous ces bons conseils, plus d'excuse pour ne pas se mettre au jardinage !

Autour de la jeunesse

Favoriser l'engagement citoyen

dès le plus jeune âge !

Créé dès 2017 par la municipalité, dans le cadre de son action en faveur de la Jeunesse, le Conseil municipal des Jeunes, entame aujourd'hui son 4e mandat !

Notons que cette instance a rassemblé durant ces 3 derniers mandats 27 jeunes villefranchois entre 10 et 14 ans.

Leurs débats, leurs travaux ont permis l'aboutissement de projets tels que city-stade, la fabrication de nichoirs à oiseaux, l'organisation d'une journée « ville propre », ou encore des actions de sensibilisation autour du déplacement à vélo.

Merci à eux pour leur engagement et pour la pertinence des dossiers qu'ils ont portés !

Proclamation des résultats de l'élection par Mme le Maire et son adjointe Andrée Aimé, accompagnées des conseillères municipales Catherine Pradelles et Arlette Blanc, élues référentes du CMJ

Un Conseil municipal des jeunes (CMJ) c'est quoi ?

Un lieu d'engagement citoyen : Il permet d'abord de sensibiliser ces jeunes élus à un engagement citoyen au sein de leur commune : mieux appréhender les droits et devoirs d'un citoyen et comprendre le fonctionnement de sa commune. Dans le même temps cet espace les aide à se responsabiliser, à apprendre la vie en société, l'autonomie, l'écoute, la solidarité

Un lieu d'expression des jeunes : Le Conseil municipal des Jeunes représente les jeunes Villefranchois ; il leur donne l'opportunité d'exprimer leurs opinions sur les sujets qui les touchent, les intéressent.

Un lieu permettant l'amélioration du cadre de vie de la ville : les idées et les projets portés par les conseillers municipaux des jeunes reflètent les besoins des plus jeunes de nos concitoyens. Utilisateurs des installations, vivant au quotidien dans notre ville, ces jeunes conseillers concourent naturellement à porter des initiatives visant à améliorer le cadre de vie de Villefranche-de-Lauragais.

Les élections se sont déroulées le 14 avril :

Ce sont les élèves des écoles (élémentaire Jules Ferry, Ecole Saint Joseph et Calandreta) et du collège Jules Ferry qui votaient.

Le dépouillement de cette élection s'est déroulé Salle du Conseil municipal
Ces 14 jeunes villefranchois qui ont entre 8 et 12 ans, siègeront au sein du Conseil municipal des Jeunes pour les 15 mois à venir.

Les membres du Conseil municipal des jeunes aux côtés des élus et de Mme GAUVIN, animatrice du pôle Jeunesse.

Les membres du Conseil municipal des jeunes :
Chloé LEBRETON, Diane PFLIEGER, Alyssa SEVILLA, Ellie GRESSETTE, Chloé POUEYTES, Tiago MINARD-MEURISSE, Joshua LEOTY, Paola LE NY, Stella CARRERA, Aelita LEBAS, Gabriel LEGENDRE, Etel DANET, Axel MARCHANDO et Louana MERLIN

Prochainement ils seront accueillis officiellement par leurs ainés et pourront participer à une séance plénière du Conseil municipal.

Autour de la jeunesse

Restauration
scolaire

Au service restauration, on fait tout pour que les enfants se régalent à table. Et ça ne se passe pas que dans l'assiette ! La preuve encore ce printemps où les agents avaient pris soin de décorer la cantine sur le thème de Pâques.
Merci Mesdames pour votre bonne humeur et pour tous ces petites attentions pour nos écoliers.

Défilé et boom
au programme du Carnaval

Organisé par le pôle Jeunesse de la mairie avec le concours de la Calandreta, le Carnaval s'est déroulé le 1er avril.

Fées, farfadets et pirates ont participé à cet agréable moment.

Un char improvisé portant fièrement Totems et décorations d'enfants a symboliquement déambulé dans les rues, suivi de près par un joyeux cortège.

Puis tout ce petit monde a fêté dignement ce jour de Carnaval ; chenille ou danse disco ; tout le monde a dansé au son des platines du jeune DJ Mix Gabin.

Une collation a clôturé cette après-midi appréciée de tous, enfants et parents.

Classe de neige à Peyragudes

pour 68 élèves en CM1 de l'école élémentaire Jules Ferry

Pour en savoir plus :
https://www.mairie villefranchedelauragais.fr actualites/classe-neige-2023/

Du lundi 6 mars au vendredi 10 mars, des élèves de l'école élémentaire Jules Ferry ont participé à un séjour en classe.

Ils étaient pour l'occasion encadrés par trois enseignants (Géraldine Anric, Christelle Strauchmann et Jean Philippe Durrieux), trois bénévoles (Matis Esteve, Théo Antony, Rachel Rosalie) ainsi que par Stéphane Mellies du pôle Sports de la mairie de Villefranche.

Au programme de ce séjour, les élèves ont eu la possibilité de découvrir les joies de la glisse avec des cours de ski dispensés par des moniteurs professionnels, de participer à des activités ludiques telles que des jeux de neige ou encore des soirées animées.

Ce séjour en classe de neige permet aux élèves de s'épanouir dans un environnement différent de celui de l'école. Ils peuvent ainsi développer leur autonomie, leur esprit d'équipe et leur confiance en eux.

De plus, cette expérience leur permet de découvrir la montagne et de s'initier à de nouvelles activités sportives.

La commune de Villefranche-de-Lauragais est fière de pouvoir offrir cette opportunité à ses élèves et espère que ce séjour restera un souvenir inoubliable pour tous les participants.

Inscriptions scolaires 2023/2024

Pour les inscriptions de la Petite Section au CM2

À compter du lundi 06 mars 2023, le Dossier Unique d'Inscription et les «documents écoles» seront disponibles au pôle Enfance Jeunesse ou sur le site de la ville :

www.mairie-villefranchedelauragais.fr

Les dossiers complets sont à retourner au pôle Enfance Jeunesse avant le :
Mercredi 31 Mai 2023

Pôle Enfance Jeunesse
1 place de l'ancienne sous-préfecture
31290 Villefranche de Lauragais
pole.jeunesse@mairie-villefranchedelauragais.fr
05 62 16 65 24

[Poème]

composé par Les enfants de l'Ecole LA CALANDRETA du LAURAGAIS pour fêter la Prima ....

(l'arrivée du Printemps)

Pimparèlas, pimparèlas,
Qu'espelisson,
Irondèlas, irondèlas,
Que s'envòlan,
Polida prima qu'arriba !

Pâquerettes, pâquerettes,
qui fleurissent,
Hirondelles, hirondelles,
qui s'envolent,
Joli printemps qui arrive.

Las cigonhas son de retorn,
suls cloquièrs dels alentorns,
esgaiant de lor alas blancas,
los teulats que clinan dels vièlhs borgs.
Revirada, autor desconegut.

Les cigognes sont de retour,
sur les clochers des alentours,
égayant de leurs ailes blanches,
les toits penchés des vieux bourgs.

Objectif :

Apprendre à nager à des enfants de moins de 6 ans

Classe Bleue

Léa Sannino, Dorian Bonhomme, Olivier Lege, Mathieu Serres et Chloé Rodiac

Le pari est osé.

Le pôle Sport par l'intermédiaire des maîtres-nageurs sauveteurs de la piscine municipale, ont répondu à un appel à projet de « classe bleue » lancé par le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et en partenariat avec la Fédération française de Sauvetage et de Secourisme. Ce projet, validé et subventionné, consiste à apprendre à nager à des enfants scolarisés en maternelle.

Lutter contre les noyades

Ces classes bleues ont pour objectif de répondre à un enjeu majeur de notre société : prévenir et lutter contre les noyades chez les jeunes enfants. Le projet qui s'adresse aux jeunes enfants de moins de 6 ans, a pour finalité de développer et mettre en œuvre un plan d'aisance aquatique.

« C'est une première pour la commune, indique Cyril Giordano. « *En lien avec les enseignants de l'école maternelle, nous allons donc mettre en place un projet pédagogique pour 48 enfants de moyenne et grande section avec comme objectif, qu'ils sachent nager en grande profondeur et sans matériel* ».

A l'issue de ces 10 séances, les enfants pourront évoluer en toute sécurité affective et objective. « *Ces sessions de natations se tiendront la dernière semaine du mois de juin et la première semaine de juillet à raison de 1 heure par jour tous les jours de la semaine* », détaille le responsable de la piscine.

Sauter, flotter, se laisser remonter, tomber, sortir de l'eau... Après quelques explications et plusieurs mises en situation, l'enfant, qui sera donc en capacité de maîtriser une certaine aisance aquatique, pourra se déplacer facilement vers un point donné.

Cette nouvelle collaboration avec l'école maternelle permet d'apprendre à maîtriser le milieu aquatique à un plus jeune âge et donc à un maximum d'enfants.

Citoyenneté, solidarité

CCAS DE VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS :

Une nouvelle équipe désignée

à la suite des élections de novembre 2022 !

Son rôle : participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique sociale de la commune

Présidente du CCAS et membre de droit :

Mme Valérie GRAFEUILLE ROUDET, Maire de Villefranche-de-Lauragais

Représentants du Conseil municipal :

Mme Christel GIRARDIN-FAURÉ, Vice-Présidente du CCAS, Adjointe au maire en charge du Social, du Logement, de la Santé et de la Participation Citoyenne

Mme Martine MERCADAL, conseillère municipale

Mme Arlette BLANC, conseillère municipale

Mr Paul CANEVESE, conseiller municipal délégué aux Finances

Mme Muriel PINAUD, conseillère municipale

Mme Lina PIC NARDESE, conseillère municipale

Membres représentants de la société civile :

Docteur Jean-Paul FAURE, membre de la CPTS du Lauragais (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)

Mme Evelyne MILHÈS, association caritative « La Croix Rouge »

Mme Brigitte CESSES TREILLE, membre de l'Union départementale des Associations Familiales 31 (UDAF)

Mme Danielle BREL, présidente de l'association du 3e âge « La Flou del Laourages »

Mme Sandrine COLOMBIES, représentante et professionnelle du secteur des personnes handicapés/Autisme (Institut Médico Educatif) AGAPEI

Mme Brigitte BELINGUIER, association caritative « Les Restos du Cœur »

Réunion du conseil d'administration du CCAS de Villefranche – absentes sur la photo Mme Milhès et Mme Colombiès

De gauche à droite : Latifa Colera, Responsable des accueils à la CPAM de la Haute-Garonne ; Christel Girardin, 2e Adjointe en charge du social à la mairie de Villefranche-de-Lauragais ; Valérie Grafeuille Roudet, Maire de Villefranche-de-Lauragais ; Isabelle Comte, Directrice de la CPAM de la Haute-Garonne ; Marie-Line Brugidou, Présidente du Conseil de la CPAM de la Haute-Garonne ; Jean-Michel Huc, Sous-Directeur à la direction des assurés de la CPAM de la Haute-Garonne.

(CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE)

Le retour d'une permanence et d'une boîte aux lettres sur Villefranche-de-Lauragais

L'année dernière à la même époque disparaissait la boite aux lettres et la permanence de la CPAM 31 à Villefranche-de-Lauragais et ce au grand regret de nos concitoyens.
Cette présence était particulièrement utile pour tous les Villefranchois mais également bien au-delà pour tout un territoire.

Considérant qu'il s'agissait d'un service rendu au public de premier plan, la municipalité a souhaité, dès son arrivée, reprendre contact avec la Direction de la CPAM et plaider pour le retour de cette présence sur Villefranche-de-Lauragais.

C'est chose faite aujourd'hui puisque, Madame la directrice de la CPAM, Madame Isabelle COMTE et Madame le Maire de Villefranche-de-Lauragais, Valérie GRAFEUILLE ROUDET ont formalisé ce retour par convention le 20 mars dernier :

- Permanence d'un agent tous les vendredi après-midi au pôle Social
- Boîte aux lettres CPAM installée en façade et identifiable

Pour rappel le pôle Social est situé dans les locaux de l'ancien Tribunal au 134 rue de la République à Villefranche-de-Lauragais

Une boîte aux lettres est à disposition des usagers au pôle Social.

Permanences au pôle Social

- **CARSAT** (caisses d'assurance retraite et de la santé au travail) : lundi toute la journée 2 fois par mois **sur RDV au 3960 ou se renseigner au Pôle Social**
- **SPIP** (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) : lundi (le 1er lundi du mois) toute la journée
- **Conciliateur de justice :** 2e et 4e lundi matin de 9h à 12h **sur RDV au 05 34 43 31 61**
- **UFC Que choisir (L'Union fédérale des consommateurs) :** mardi de 14h à 16h **sur RDV au 07 80 01 68 72**
- **Mission Locale :** mercredi de 9h à 12h **sur RDV au 05 61 28 71 30**
- **AFPA (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) :** mercredi toute la journée.
- **Association AILES :** jeudi matin de 9h à 12h **sur RDV au 05 61 27 51 60**
- **SOLIHA Solidaires Pour l'Habitat Haute-Garonne :** 1er jeudi du mois de 9h30 à 12h **sur RDV au 05 82 08 64 30**
- **Point Information énergie Haute-Garonne :** tous les jeudis du mois de 9h à 12h **sur RDV au 05 34 33 48 26 / 07 85 54 10 89**
- **CPAM :** tous les vendredis de 13h30 à 17h sans RDV. Possibilité de prendre RDV sur site www.ameli.fr
- **Assistante Sociale de la CPAM :** jeudi toute la journée **sur RDV au 3646, dire : « service social » ou se renseigner au pôle Social**
- **Avocat :** vendredi matin de 10h à 12h 1 fois par trimestre **sur RDV au 05 34 43 31 61**
- **DGFIP (Direction générale des Finances publiques) :** vendredi matin (sans rendez-vous) et vendredi après-midi (sur rendez-vous), vous pouvez prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr en vous connectant sur votre espace particulier ou depuis la page d'accueil contact et RDV vous pouvez vous renseigner au pôle Social
- **CAF (Caisse d'Allocation Familiale) :** vendredi après-midi de 13h30 à 16h30 **sur RDV pris en ligne sur votre espace ou au 3220** (fermé pendant les vacances scolaires)

Saviez-vous

qu'il y avait des permanences du conciliateur de justice au pôle Social ?

M. Batiste, conciliateur de justice, vient à Villefranche deux fois par mois pour répondre aux questions et aider à régler certains conflits.

Qu'est-ce qu'une conciliation de justice ?

C'est un mode amiable de règlement des différends. Elle peut intervenir en dehors de tout procès. C'est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite.

Les conflits concernés :

- Relations entre bailleurs et locataires,
- Litiges de la consommation,
- Problèmes de copropriétés,
- Litiges entre commerçants,
- Litiges entre personnes,
- Litiges et troubles du voisinage,
- Litige relevant du droit rural,
- Litige en matière prud'hommale.

Exception faite des affaires pénales, des affaires relevant de l'état des personnes ou du droit de la famille.

Les conflits entre administrés et administration peuvent être soumis quant à eux au Défenseur des Droits.

La conciliation de justice est un des préalables à l'action en justice pour les demandes n'excédant pas 5 000 € ou lorsqu'elle a trait à un conflit de voisinage.

Son but est de donner les moyens aux citoyens d'être leurs propres acteurs de la résolution de leurs différends, de favoriser leur règlement reposant sur l'accord de chacun. La conciliation met en œuvre une justice plus proche, fondée sur l'équité.

L'issue de la conciliation :

- Si elle aboutit, elle donne lieu à la signature d'un accord total ou partiel par les parties, constaté par le conciliateur de justice. Cet accord peut être homologué par le juge afin de donner force exécutoire « valeur de jugement ».
- Si elle échoue, le conciliateur établit un constat d'échec ou de carence. Ce constat peut être utilisé le cas échéant pour des poursuites cette fois au tribunal.

Un conciliateur de justice reçoit au pôle Social (134 rue de la République), sur rendez-vous, les 2e et 4e lundis du mois. Pour toute prise de rendez-vous, contactez le pôle Social (ancien Tribunal) au 05 34 43 31 61.

Notons qu'un défenseur des droits, M. Galaup, est présent une fois par mois, le 1er vendredi du mois à la Maison France Service – 4 avenue de St Léon – 31460 Nailloux.

Pour toute prise de rendez-vous, contacter la Maison France Service au 05 34 66 91 64.

Plan canicule 2023

pensez à vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables

Chaque année, un registre nominatif des personnes vulnérables et des personnes en situation de handicap vivant à domicile est établi par le pôle Social à la demande des personnes ou celle d'un tiers (art. L 116-3 et L 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles).

Les personnes concernées sont :

- Personnes de plus de 65 ans,
- Personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- Personnes majeures en situation de handicap,
- Personnes vulnérables (isolées, sous traitement médical, etc.)

Lors du déclenchement par la préfecture du plan d'alerte et d'urgence lié à un risque exceptionnel (canicule, grand froid, intempéries, confinement) les personnes inscrites sont contactées par les agents du pôle Social afin de s'assurer de leur bonne santé et proposer une intervention des services sanitaires et sociaux si besoin.

Si vous souhaitez vous inscrire sur ce registre, vous pouvez contacter les agents du pôle Social au 05 34 43 31 61.

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site de la mairie ou récupérable en version papier au pôle Social situé 134 rue de la République (ancien tribunal).

Les agents du pôle Social peuvent vous accompagner dans ces démarches en se déplaçant à domicile pour les personnes ayant des soucis de mobilité.

[Agir au plus près des habitants]

Les Comités de quartiers

Véritables instruments de concertation citoyenne, les Comités de quartiers permettent une meilleure résolution des problèmes de quartier et renforcent la capacité de la municipalité à traiter efficacement les enjeux et besoins locaux.

« La richesse de notre commune est en chacun d'entre vous »

A l'initiative de la municipalité et de son pôle Social/ CCAS, le 21 avril dernier a été officiellement lancé première réunion publique de création de ces Comités. Destinés à toutes les Villefranchoises et Villefranchois à partir de 16 ans, les Comités de Quartiers sont des lieux d'expressions, d'échanges. **Vous souhaitez être acteur** de votre quartier, de votre ville, vous souhaitez **faire entendre votre parole**, proposer et agir pour votre quartier : **alors n'hésitez plus, les Comités de quartiers sont faits pour vous !**

Pour plus d'information, pour participer :

Centre Communal d'Action Sociale - Pôle Social
134 rue de la République
31290 VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS

05 34 43 31 61

Conseillère municipale référente
de la démarche : Mme Muriel Pinaud
pinaudmuriel@orange.fr

VDL'Navette : du nouveau !

Navette gratuite ouverte à tous les Villefranchois 3 jours par semaine et en « porte à porte »

Depuis le 9 mars dernier VDL'Navette, mise en place par le pôle Social, a étendu ses services... et passe maintenant à 3 demi-journées par semaines : mardi après-midi, jeudi après-midi et vendredi matin. Ce minibus, proposé aux habitants de la commune à titre gracieux, est destiné à les aider dans leurs déplacements dans la ville.

Mais pourquoi ce changement ?

De plus en plus d'habitants rencontrent des difficultés pour se déplacer : que ce soit pour remplir des formalités ou faire leurs courses alimentaires. De plus, divers supermarchés, certains lotissements sont éloignés du centre-ville et indéniablement les déplacements sont compliqués avec des sacs de courses.
Ces nouvelles dispositions ont pour but de permettre aux Villefranchoises et Villefranchois confrontés à cette situation de bénéficier d'un service « porte à porte » pour se déplacer. Un geste solidaire qui permet de répondre au plus près de la demande des habitants et les accompagner dans leur quotidien !

Comment bénéficier de ce service gratuit et ouvert à tous ?

Il vous suffit de vous inscrite auprès du Pôle Social

INFOS PRATIQUES :
Centre Communal d'Action Sociale Pôle Social
134 Rue de la République
31290 Villefranche-de-Lauragais
Email : ccas@mairie-villefranchedelauragais.fr
Tél : 05 34 43 31 61

La ville a honoré

ses Centenaires

Denise BACOU et Paulette CHERRIER, résidentes de l'Ehpad Maisonneuve , le vendredi 17 février.

Fernande MAUREL 2 mars, entourée de sa famille et de ses amis de l'association du 3e âge « La Flou del Laouraguès »

Madame Odile ALJALVIN le 12 avril, résidente de l'Ehpad Maisonneuve, en présence des adjoints au Maire, Christel Girardin-Fauré et Jean François Gleyzes

Georgette DELL'OVA 18 mars, à son domicile en présence de sa famille

Culture, sports, loisirs

On ne s'ennuie jamais

à la bibliothèque municipale Louis Rivals !

Depuis le début de l'année 2023, la bibliothèque municipale vous propose à nouveau **des animations tous les samedis après-midi**. Jusqu'au 1er juillet, vous retrouverez chaque mois des **ateliers sur les arbres et la biodiversité** avec *Libertree* et des **ateliers scientifiques** avec *MagiSciences*, ainsi que le rendez-vous régulier **des samedis jeux** tous les 15 jours !

Enfin, Anne-Marie et Jeanine de *Lire et faire lire* animent **l'heure du conte** un mercredi sur deux à partir de 16 h 30. Toute la programmation est disponible sur nos sites Internet.

Animations ponctuelles :
RAM 21/03, ateliers manga 11/02

Le samedi 11 février, en partenariat avec Terres du Lauragais et le réseau des bibliothèques du territoire, nous avons accueilli Tony et Maylis, deux auteurs/illustrateurs qui ont animé des ateliers d'initiation au manga. Grand succès pour les deux mangakas qui ont aidé les participants à réaliser leur première BD.

Le mardi 21 mars, Julie du Relais Petite Enfance est venue animer la bibliothèque pour les tout-petits, en compagnie des assistantes maternelles et des parents autour d'histoires et de comptines.

Jusqu'au 26 mai, venez profiter d'une **exposition sur le thème de l'eau**, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque (en partenariat avec la Médiathèque départementale).

NOTEZ QUE LES PROGRAMMES DES ANIMATIONS MENSUELLES PROPOSÉES à la bibliothèque de Villefranche-de-Lauragais sont **disponibles sur le site internet de la bibliothèque**, de la mairie (**www.mairie villefranchedelauragais.fr**). Vous les retrouverez également sur les grandes affiches en ville et en mairie. Pour rappel, toutes nos animations sont **gratuites et sans inscription**.

A vos agendas :

- **le samedi 3 juin, deux rendez-vous autour de la danse et des sciences :** un atelier suivi du spectacle de danse contemporaine « Arborédanses »
- **du 15 juillet au 15 septembre, une exposition ludique et colorée avec de grands jeux en bois**

Les deux animations sont organisées en partenariat avec Terres du Lauragais et le réseau des bibliothèques du territoire. *Petits et grands, nous vous attendons nombreux !*

N'hésitez pas à consulter notre site Internet :
https://villefranchedelauragais.bibenligne.fr pour accéder à votre compte, à notre catalogue en ligne, aux nouveautés et sélections des bibliothécaires.

Nouveau ! A vos platines, des vinyles vous attendent à la bibliothèque.

Une 1ère édition de « La Lecture Nocturne » réussie !

Se laisser bercer par les mots de votre auteur favori le temps d'une douce soirée.

A l'initiative du pôle Enfance et Jeunesse de la mairie de Villefranche-de-Lauragais et en association avec le Bibliothèque municipale Louis Rivals, le 10 février 2023 à 18 h a été lancé la 1ère édition de « La Lecture Nocturne ».

Fil conducteur de cette belle initiative : Lire et participer à des activités liées à la lecture, en quelque sorte passer une soirée « sans écran » pour découvrir ou redécouvrir le plaisir de rêver, voyager grâce à la lecture !

Au sein des locaux de l'école primaire Jules Ferry, plusieurs activités étaient proposées par l'équipe d'animation de l'ALAE (Accueil de loisirs associé à l'Ecole) : Ecouter des contes, participer à des kamishibäi (conte d'origine japonaise basé sur des images qui défilent dans un petit théâtre), confectionner des marque-page etc... et bien entendu grâce au « coin lecture » découvrir et lire des livres !!!

De très belles animations qui ont attiré plus de 90 enfants scolarisés à l'école élémentaire accompagnés de leurs parents soit environ 200 personnes présentes pour l'occasion.

Une première édition réussie grâce à l'implication de tous : un grand merci à la librairie EJEA pour sa participation et aux parents d'élèves qui avaient organisé la petite collation appréciée des petits et grands

Vivement la prochaine édition !

Ciné'bor

Martine Mercadal - Hervé Grauby - Muriel Gourdou

[L'Aude au fil de l'eau]

Le film du réalisateur villefranchois, Hervé Grauby

Depuis des millénaires, les fleuves et rivières accompagnent et influencent le cours des civilisations. Aujourd'hui encore, nombreux sont ceux qui décident d'emprunter les cours d'eau pour traverser des paysages aussi inconnus que variés. C'est à travers la descente du fleuve Aude sur ses 220 kilomètres, au printemps 2021, que ce court-métrage du réalisateur villefranchois, Hervé Grauby, veut raconter cette aventure.

Depuis sa source à 2172m d'altitude située dans le massif du Carlit jusqu'à son embouchure à la mer Méditerranée, le périple s'est déroulé sur une dizaine de jours et se sont succédé les pérégrinations à pied dans les régions montagneuses, les déplacements à vélo dans les vallées et enfin les navigations en canoë sur les 170 derniers kilomètres. Des découvertes variées qui font apparaître le fleuve Aude sous différentes perspectives : sa géographie, ses mutations et ses inondations, son environnement et sa pollution, ses habitants et sa propre légende. Ces multiples récits composent le récit de ce court-métrage qui veut être autant voyage que chronique interdisciplinaire.

Ce passionné des grands espaces publie aussi un blog pour découvrir le littoral du Golfe du Lion et a déjà écrit plusieurs livres.

Hervé Grauby est, aussi, à la guitare du groupe « Les Meltings Potes », un trio qui se produit depuis une quinzaine d'années dans le Lauragais.

Pour en savoir plus : https://www.mairie-villefranchedelauragais.fr/actualites/film-aude-fil-eau/

L'Ecole de Musique Intercommunale

du Lauragais en concert :

« Une très belle prestation des élèves et professeurs »

Les 17 et 19 mars, élèves et professeurs de l'école de musique intercommunale du Lauragais ont fait partager leur passion de la musique aux élèves des écoles villefranchoises ainsi qu'à un public venu nombreux.

AU PROGRAMME :

Musique baroque, Jazz, Disco....

170 élèves de l'école de natation

ont participé à l'initiation de sauvetage aquatique

Photo de groupe : Cyril Giordano, Olivier Lege, Léa Sannino, Dorian Bonhomme, Chloé Rodiac, Mathieu Serres, Valérie Grafeuille-Roudet, Mohamed Hamami, Thomas Bonnafous et Claude Morin

En partenariat avec la Région, le Département et le Club de Sauvetage et Secourisme Muretain (CSSM), une « journée sauvetage » pour petits et grands a été organisée le mercredi 29 mars à la piscine de Villefranche-de-Lauragais.

Nager c'est bien ! Savoir sauver des vies c'est mieux !!!

Pas moins de 170 participants (d'au moins 6 ans)

C'est grâce à Dorian Bonhomme, apprenti maître-nageur sauveteur à la piscine municipale et à l'origine de ce projet, que plus de 170 inscrits à l'école de natation ont été sensibilisés au sauvetage aquatique.

Les maîtres-nageurs (Dorian, Léa, Chloé, Matthieu et Olivier) ont initié les adhérents aux différentes techniques de sauvetage, au remorquage d'une victime, aux gestes qui sauvent mais aussi à la sécurité et toutes les mesures à prendre en cas d'accident. La relève des sauveteurs est en marche !

Diplômes et goûter pour les apprentis sauveteurs

En fin de séance, les nageurs se sont vu remettre médaille, diplôme et petits cadeaux puis ont partagé un goûter bien mérité.

Et médaille pour Dorian Bonhomme

Claude Morin, maire de Vaux, a remis à Dorian Bonhomme, résident de la commune, une médaille d'honneur pour cette initiative.

Plusieurs autres élus sont venus féliciter les maîtres-nageurs en présence de Cyril Giordano (responsable du pôle Sport) et Mathieu Serres (responsable de la piscine) :

- Mohamed Hamami (conseiller régional Occitanie),
- Valérie Grafeuille Roudet (maire de Villefranche-de-Lauragais)
- Et Thomas Bonnafous (conseiller municipal délégué aux sports).

[ZOOM]

Sur la semaine Olympique et Paralympique au collège Jules Ferry

Le collège Jules Ferry a participé et proposé différentes actions lors des cours d'EPS dans le cadre de la semaine Olympique en France, programmée du 3 au 7 avril.

La Semaine Olympique et Paralympique poursuit les objectifs pédagogiques suivants :

- Utiliser le sport comme outil pédagogique dans les enseignements.
- Sensibiliser aux valeurs olympiques et paralympiques en mobilisant les outils éducatifs et ludiques mis à disposition.
- Faire découvrir des disciplines olympiques et paralympiques en collaboration avec le mouvement sportif, en organisant des ateliers de pratique sportive.
- Changer le regard sur le handicap en s'appuyant sur la découverte des handisports et en intégrant des rencontres de handisports ou sports partagés.
- Éveiller les jeunes à l'engagement bénévole et citoyen.

Ainsi plusieurs actions ont été mises en place selon les niveaux de classes.

Les 6ème ont pu profiter d'une exposition fournie par la CASDEN retraçant l'histoire des jeux olympiques et paralympiques modernes. Elle était complétée d'un questionnaire pour les élèves. Notons que les élèves de CM2, scolarisés à l'école de Villefranche en ont également bénéficié.

Les élèves de 5ème ont eu un aperçu des « jeux paralympiques » au travers de la découverte de l'escrime-fauteuil et une sensibilisation au handisport en général. Des animations ont été proposées en partenariat avec le club d'escrime de Castelnaudary (TUC) par Joël CAQUOT président du club et Xavier DERE, licencié en compétition nationale et internationale.

Dans les classes de 4ème, les records olympiques et les nouvelles épreuves des JO à Paris 2024 étaient au cœur au centre du dispositif. Lors d'ateliers en équipe, les élèves ont pu se comparer aux records des champions en se confrontant à des épreuves emblématiques des JO telles que le 100 m, le saut en longueur, ou découvrir une nouvelle pratique le basket 3X3.

Les 3ème ont assisté à la projection du film « La couleur de la victoire » en rapport avec le programme d'histoire (les enjeux politiques du sport au travers de la vie de Jesse Owens et sa participation aux JO de 1936).

Laure SANSUS

en visite au Lycée Léon BLUM

Marraine de la section féminine et masculine de rugby

Nicolas FAURÉ, président du FCV, Thomas BONNAFOUS, conseiller municipal délégué aux Sports, Laure SANSUS, Valérie GRAFEUILLE ROUDET, Maire, Erick CHARNAY, proviseur du lycée, Stéphane GAUTHIER, professeur et responsable de la section et Julien SIBODRE, conseiller municipal

En janvier dernier, les élèves de la section Rugby du lycée Léon Blum de Villefranche ont eu la visite de leur marraine, Laure Sansus, joueuse de rugby internationale aux 32 sélections. Un grand moment d'échanges et de partage : les élèves étaient tous friands d'anecdotes et de précieux conseils de la part de notre médaillée de bronze lors la dernière Coupe du Monde.

Pour rappel la **section rugby** du lycée Léon Blum de Villefranche-de-Lauragais a été créée il y a maintenant 5 ans et se compose d'une vingtaine de garçons et de quatre filles.

Les entraînements se tiennent les lundis de 16h à 18h et les jeudis de 12h45 à 13h45.Une convention est signée entre le FCV et le lycée dans le cadre de la section rugby et ce groupe est encadré par Stéphane Gauthier, professeur de sports et responsable.

ZOOM SUR LAURE SANSUS

Originaire de Toutens, notre rugbywoman lauragaise a été élue meilleure joueuse du tournoi des Six nations 2022. Elle a commencé sa carrière sous les couleurs de l'ACLB, à Labastide-Beauvoir avant d'intégrer le Stade Toulousain. Après sa participation à la Coupe du Monde de rugby 2022 en Nouvelle Zélande, au sommet donc de sa carrière de joueuse, Laure a décidé de débuter une carrière d'entraîneur au sein du Stade Toulousain.

Cette rencontre a été ponctuée par la traditionnelle galette des rois et une séance photos avec les lycéens de la section.

Devoir de mémoire

Souvenir Français du Revélois

Une cérémonie d'hommage au Lieutenant Georges CAMBOURS

Georges Cambours, «Mort pour la France», le 5 janvier 1945, un héros retrouvé par hasard. L'officier d'origine villefranchoise, le lieutenant Georges Cambours, héros de la Seconde Guerre mondiale, mort au combat à Kilstett, en Alsace, le 5 janvier 1945, repose au Cimetière de Villefranche-de-Lauragais. Il s'avère que le caveau familial a été retrouvé, par hasard, par les bénévoles du Comité du Revélois du Souvenir Français, lors des recherches effectuées dans les cimetières du canton, au titre de l'opération nationale «Le Mémoriel».

Le but de cette opération est de recenser, dans les cimetières, les tombes abandonnées de soldats «Morts pour la France». C'est à ce titre, que le comité du Souvenir Français de Revel composé de Roger Adam, Jean Christophe Lacoste et de son président, Patrice Castel, a découvert au cimetière le lieu d'inhumation du jeune officier du 4e Régiment de la Garde mobile, dont la Gendarmerie mobile a hérité des traditions.

Georges Cambours a été tué à la tête de ses hommes, lors de la bataille de Kilstett, en Alsace, au nord de Strasbourg, en repoussant la contre-offensive de la dernière chance des armées nazies fanatisées (l'opération « Nordwind ») qui avaient pour objectif la reprise de la capitale alsacienne. Né le 28 septembre 1913 à Villefranche-de-Lauragais, il était le fils d'Henri Cambours et d'Hélène Saporte

Une cérémonie hommage

Une cérémonie, très émouvante, a eu lieu le 7 janvier 2023, au cimetière de Villefranche-de-Lauragais, afin de lui rendre hommage et de rappeler le contexte historique de sa disparition. Aux côtés de Jean-Jacques Ramade et Jean-François Gleyzes (adjoints au Maire) et de Gilbert Hébrard (Conseiller départemental), Patrice Castel a tenu à rappeler, au nom du Souvenir Français, aux douze Jeunes Sapeurs-pompiers présents, l'impérieuse nécessité du travail de mémoire et du devoir d'histoire, à travers le lien intergénérationnel. Georges Cambours sera désormais, pour eux, un exemple de dévouement, d'engagement et de sacrifice, au nom d'un idéal de liberté. Cette cérémonie solennelle était présidée par Etienne Thibault, ancien maire de Revel, capitaine de frégate de réserve et membre du Souvenir Français du Revélois.

Une plaque du souvenir, restaurée par le Comité du Revélois, a été dévoilée, en présence du neveu de Georges Cambours, Michel Cambours, et d'autres membres de la famille. Un piquet d'honneur était armé par le 14ème Régiment d'infanterie et de soutien logistique parachutiste (RISLP) et une délégation de la gendarmerie mobile de Toulouse, ainsi que le Délégué militaire départemental-adjoint et le Délégué général du Souvenir Français de la Haute-Garonne, étaient présents aux côtés de très nombreux porte-drapeaux et anciens combattants. En effet, afin de perpétuer le devoir de mémoire et honorer celles et ceux qui sont tombés pour la France, le président du Comité d'entente des Anciens combattants de Villefranche-de-Lauragais, René Bettin avait appelé tous les adhérents et sympathisants à se rassembler au cimetière pour participer à la cérémonie d'hommage à Georges Cambours.

Crédit photos : Béatrice Millot (Présidente du Comité du Souvenir Français de Muret), Patrice Castel (Président du Comité du Revélois du Souvenir Français) et Michel Dauzat (Président du Centre Lauragais d'Études Scientifiques)

A l'issue, des récompenses, offertes par Carole Delga (Présidente de la Région Occitanie) et Sébastien Vincini (Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne), ont été remises aux douze jeunes sapeurs-pompiers, accompagnés par le Capitaine Visentin.

Devoir de mémoire

FNACA

il y a 60 ans, ils étaient en Afrique du Nord...

René Bettin, président de l'antenne locale de la Fnaca, se replonge pour nous au tout début des années 60. À cette époque, avec ses camarades, il était en Afrique de Nord. En Algérie plus précisément. Et à cette époque, c'était la guerre.

Il se rappelle les moindres détails. Des plus durs bien sûr, dont il parle avec parcimonie et gorge serrée. Mais aussi « ***des bons souvenirs*** » fabriqués avec les autres soldats. Il y a 61 ans exactement, les armes se sont posées. Le cessez-le-feu a été acté et désormais, chaque 19 mars, on se souvient et on se recueille à la mémoire des victimes militaires et civiles de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie. 19 mars 1962 : cessez-le-feu en Algérie ...

Monsieur Bettin se confie et raconte la vie là-bas...

Les effectifs français en Algérie étaient composés des troupes aguerries en contact permanent avec l'ennemi. Une bonne partie des appelés du contingent étaient chez les « Paras ». Certains régiments étaient postés aux frontières comme en Tunisie où elles étaient électrifiées. Sans oublier les soldats chargés de l'intendance qui comprenait tous les services de la nourriture à l'habillement en passant par l'armement et les infrastructures. Il y avait aussi une partie « *occupation du terrain* » avec tout le danger que ça comporte... Ils maintenaient une certaine stabilité, protégeaient les populations, exerçaient des opérations de contrôle et de ratissage pour débusquer l'ennemi.

Enfin, l'armée française pouvait compter sur le soutien des Harkis, supplétifs Algériens.

... Et la peur dans les pistes

Pour les Appelés du terrain le danger était partout : embuscades, tranchées dans les pistes, mines, fils de fer tendus à la hauteur des véhicules légers qui lors des passages pouvaient décapiter le chauffeur et ses passagers. Même si certaines opérations se faisaient avec les blindés, souvent, les hommes marchaient 4 ou 5 heures en ligne dans un terrain difficile avec des températures pouvant atteindre les 45°c, pour repérer les caches et l'ennemi.
Et puis... l'eau était précieuse, question de survie ! René Bettin se souvient aussi de la récolte de blé qui se faisait à la faucille « *à des années-lumière des grandes exploitations !* », lance-t-il.

Un campement précaire

La vie dans certains camps était précaire. Dans le bled, les tentes étaient posées à côté des points d'eau, au cœur des villages où la misère des autochtones se voyaient partout... Et si les Harkis s'enrôlaient dans l'armée Française, c'était surtout pour faire vivre leur famille. Il faut dire que le salaire d'un homme faisait vivre une dizaine de personnes.

« Cette parenthèse a été un choc »

Le vécu des Appelés, suivant l'endroit sur le terrain, n'était pas le même. Mais que ce soit en ville, village, bled, désert, frontières marocaines, tunisiennes ou encore centre d'essais atomiques de Reggane, « *pour nous, jeunes de 20 ans, le changement était incommensurable. Cette parenthèse a été un choc qui nous a fait passer, en 28 mois, à l'âge adulte. C'est dix d'une vie normale* », conclut l'actuel président de la Fnaca de Villefranche.

Cérémonie :

Commémoration du 61e Anniversaire du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie en date du 19 mars 1962

On dénombre 30 000 morts parmi les Appelés. Ils étaient acheminés discrètement dans des bateaux (400 à 500 corps par embarcations), puis débarqués à Marseille la nuit pour ne pas faire de remous. Ils étaient ensuite renvoyés chez eux, pour un dernier hommage.

Les morts en Algérie du secteur de Villefranche

Jean BOMBAIL – Saint Assiscle
Lionel D'ARCY – Avignonet-Lauragais
Irene JONIN – Lagarde
Emile PROME - Monestrol

Du côté de nos associations

TAEKWONDO

de belles performances à l'Open International Jordan de Barcelone !

Le 23e édition de l'Open international Jordan de Taekwondo a rassemblé 30 équipes venues du monde entier (Pérou, Irlande, Maroc, Luxembourg, Espagne...)

Le club de Taekwondo Taek Dojang (Viffefranche/Nailloux/St Orens/St Girons) était présent avec 10 athlètes engagés. Cette association, qui compte actuellement un peu plus d'une centaine d'adhérents, a excellé en s'imposant sur 6 podiums et a ramené de Barcelone une médaille d'Or en junior -63kg pour Raphaël de Nailloux !

Notons la performance de nos athlètes Villefranchois :

- **ARGENT :** Amandine (cadette -33kg, licencié à Villefranche)
- **BRONZE :** Léni (cadet -38kg, licencié à Villefranche)
- **BRONZE :** Maëlys (junior -55kg, licencié à Villefranche)
- **BRONZE :** Sacha (senior -80kg, licencié à Villefranche)
- **QUART de Finaliste** – Linda & Inaya (licenciées à Villefranche)

Bravo à eux, à leur directeur sportif Eric Da Silva et à toute l'équipe des encadrants de la Taek Team !

Judo club

Tournoi amical interclub

Le 26 mars, au Gymnase de Barelles, des judokas poussins, benjamins et minimes ont investis les tatamis afin de s'affronter en tournoi amical interclubs (Villefranche, Caraman, Revel, Nailloux, Roquettes, Auterive, St Orens et Escalquens). Une très belle journée sportive rassemblant de nombreux participants que ce soit des jeunes athlètes mais également leurs familles.

De beaux podiums récompensant les participants.

Handball Villefranchois (HBCV) :

un club très actif

Club de Badminton

11 février : Organisation du tournoi « La Plume Lauragaise »

Cet évènement sportif a regroupé au gymnase du Lycée Léon Blum 80 joueurs (50 hommes et 30 femmes) pour une représentation de 22 clubs haut-garonnais

Une nouvelle association est née

As de Pastel

«As de Pastel»

C'est le nom de la toute nouvelle association qui vient de se créer à Villefranche. L'objet principal est la découverte et la promotion du jeu de société au travers de rencontres conviviales.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet **www.as-de-pastel.fr***, sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram et Twitter en tapant « **as2pastel** » ou encore en envoyant un mail à l'adresse bureau@as-de-pastel.fr

Twirling Club Villefranchois

1er Challenge André Alibert

Au-delà de l'homme public, André Alibert s'était particulièrement consacré au secteur associatif et plus particulièrement pour le Twirling Club Villefranchois, dont il fut l'un des piliers. Ce 1er Challenge à son nom est un bel hommage à cet homme passionné qui fut à l'origine de la création de la ligue Midi-Pyrénées de Twirling Bâton.

Deux très belles journées de compétitions, les 28 et 29 janvier, qui auront rassemblées un public nombreux, venu de différentes villes de la Région.

Du côté de nos associations

Club de Pétanque Villefranche La Joyeuse

Concours de pétanque dans le cadre du championnat Haute-Garonne

La Place Gambetta et la place de la Liberté étaient envahies par les joueurs qui participaient le 26 février aux épreuves qualificatives de championnat de France : doublette séniors masculin et tête à tête séniors féminin.

C'est toute l'équipe de ce club dirigé par Olivier Blanc, son président, qui avait pour l'occasion organisé cette belle journée... Succès garanti... Une belle saison en perceptive !

Trail du Ventolet

4e édition

Le Trail du Ventolet, organisé par l'association villefranchoise, VAL 31, a rassemblé près de 450 participants samedi 14 avril. Plusieurs parcours au travers de notre campagne lauragaise entre Villefranche, Vallègue et Avignonet : Ventoleta (14 km), Ventada (23 km), Miéja (2 x 7 km), Passajada (9 km) et la course pour enfants.

Une très belle aventure sportive, humaine, populaire et festive qui a rassemblé beaucoup de monde ; villefranchois bien entendu mais également de divers clubs aux alentours. Notons la participation des jeunes sapeurs-pompiers volontaires de Villefranche et bien sûr de plusieurs agents municipaux.

Bravo à tous !

Pour connaitre les résultats complets :
https://val31.fr/

Challenge Gustave Baguet

29 janvier : 20e critérium d'hiver organisé par les Gais Boulistes Villefranchois.

Remise des récompenses sous la houlette de Guy Allières, Président du club

Les Sapeurs-Pompiers Villefranchois

du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 31) ont invités les membres du Conseil municipal

Les sapeurs-pompiers Villefranchois ont convié en début d'année les membres du Conseil municipal : Une soirée durant laquelle ont été développées les différentes missions que les sapeurs-pompiers sont amenés à réaliser au quotidien telles que les interventions d'urgence, les opérations de secours, la prévention des risques ou encore la formation des citoyens aux gestes de premiers secours.

Ils ont également présenté la caserne de Villefranche, ses équipements et son fonctionnement, ainsi que les différents véhicules utilisés pour les interventions.

Cette rencontre a permis aux élus de mieux comprendre le travail des sapeurs-pompiers et de renforcer les liens entre la ville et le SDIS 31. Les membres du Conseil municipal ont salué l'engagement et le dévouement des sapeurs-pompiers qui œuvrent quotidiennement au service de la population.

Pour en savoir plus : https://www.mairie-villefranchedelauragais.fr/actualites/sdis-conseil-municipal/

« La Flou del Laouragues »

un club de 3e âge dynamique !

Nos Aînés se réunissent pour des moments de partage et conviviaux : loto, belote, thé dansant, Scrabble et repas...

Expression libre

Après les élections municipales de novembre de l'année dernière, notre groupe s'est immédiatement engagé à un travail d'analyse de la situation financière de la commune, indispensable pour réaliser notre programme. En nous appuyant sur une **gestion budgétaire maîtrisée, nous pouvons répondre à vos besoins et préparer l'avenir.**

Dès janvier, le débat d'orientation budgétaire a pu se tenir permettant ensuite le vote du budget à l'unanimité : des orientations fortes ont été prises.

Dans le court terme, afin de finaliser des projets actés précédemment et pour lesquels des **restes à réaliser en matière financière n'étaient pas soldés** (déconstruction du 127 rue de la République et finalisation des travaux à l'ancien Spar afin d'y accueillir une supérette).

Mais également des orientations à plus long terme et ce afin de préparer les années futures et répondre à des exigences en matière de sobriété énergétique. Ce budget sincère et responsable pose les bases de ce nouveau mandat.

Durant les 6 mois qui viennent de passer nous avons mis en œuvre certains des premiers engagements qui nous lient à vous : **l'écoute et la proximité** (permanence du maire toutes les semaines, présence effective lors d'évènements culturels, sportifs ou solidaires), **la participation citoyenne** (lancement des Comités de Quartiers, poursuite de la démarche Petites Villes de Demain), **la communication et l'échange** (réunions publiques).

Notre engagement à vos côtés est plus que jamais renforcé et nous vous assurons une nouvelle fois de notre disponibilité et de notre écoute

Le Groupe majoritaire « Ensemble pour Villefranche-de-Lauragais »

Chères Villefranchoises, chers Villefranchois,

Après les dernières élections de novembre, et passé un temps de déception, puis d'acceptation du verdict, notre engagement auprès de vous a refait surface.

Nous ne sommes certes que quatre élus au sein du Conseil municipal, mais avec une équipe en coulisse pour partager les projets et actions proposés par la majorité.

C'est en équipe que nous décidons de notre mobilisation afin de faire avancer les projets qui nous semblent importants pour la commune et ses administrés.

Soucieux de l'intérêt des Villefranchois, nous avons voté pour l'ensemble des délibérations présenté en Conseil municipal, car nous ne voulons pas d'une opposition stérile.

En effet, aujourd'hui, 5 mois après les élections, les actions proposées vont dans le bon sens pour un début de nouveau mandat et s'inscrivent dans une continuité portée par la précédente équipe municipale.

Nous sommes présents et participons activement aux diverses commissions ainsi qu'aux manifestations organisées.

Nous poursuivons notre investissement dans la vie de la commune par notre implication au travers de diverses associations.

Nous resterons vigilants en ce qui concerne les travaux de l'ancien SPAR et du 127 rue de la République.

Nous restons à vos côtés, et sommes à l'écoute de toute suggestion ou remarque et sommes disponibles lors de nos permanences à l'ancien syndicat d'initiative square du Général de Gaulle.

Permanences : de 18h à 20h
AVRIL : Lundi 17 avril, Vendredi 28 avril
MAI : Jeudi 11 mai, Jeudi 25 mai
JUIN : Lundi 5 juin, Mercredi 14 juin, Jeudi 29 juin.

Retour en images

Décembre

1. Repas de Noël des Ainés
2. L'ensemble vocal Le Diapason a célébré ses 30 ans lors d'un Concert en décembre
3. Marché de Noël 2022 : Palmarès du Concours du Pull Moche
4. Mme Briand, Magasin New Story gagnante du Concours de Vitrines de Noël 2022

Janvier

5. Vœux de la Mairie aux agents actifs et retraités, aux nouveaux Villefranchois et aux représentants des associations, personnalités et forces vives de la Ville

Mercredi 17 au dimanche 21 mai :

Fête des quartiers organisée par le comité des fêtes de la Pradelle, halle centrale, places Gambetta et liberté

Infos : Facebook
@ comite desfetesvillefranche

Mercredi 24 mai :

À 18h30 ou 19h, atelier thérapeutique « **Art thérapie** » proposé par le Laboractoire en partenariat avec Le Repair Lauragais.

Inscriptions : 06 18 43 76 06

Mercredi 24 mai et jeudi 25 mai :

Collecte de sang organisé par l'antenne locale de l'Etablissement Français du sang, de 14h à 19h au foyer rural.

Possibilité de rendez-vous sur
https://dondesang.efs.sante.fr/

Tout le mois de juin :

Séances « portes ouvertes » du judo club villefranchois au dojo

Taiso : les lundis 5, 12, 19 et 26 juin de 19h30 à 21h

Judo enfants : les samedis 10 et 24 juin (les horaires par âge sur le site)

Judo adultes : le mardi 13 et jeudi 15 juin (de 20h à 21h30)

Vendredi 23 juin à partir de 18h15 au dojo, assemblée générale et remise de grades au dojo

Infos : https://jc-villefranche-lauragais.ffjudo.com
ou 06 32 22 60 03.

Samedi 4 juin :

À 21h au gymnase de Barelles, **match d'accession en PréNational** pour l'équipe 1 séniors garçons du **Handball** club villefranchois

Contacts : https://sites.google.com/view/hbcv31/accueil
ou secretaire.hbcv@gmail.com

Jeudi 8 juin :

Atelier Mosaïque de 15h à 17h avec Corinne Sabourdy, organisé par l'association Le RePAIR, impasse Traversière des halles, à Villefranche-de-Lauragais.

Infos et inscription sur le site internet de l'association :
https://www.lerepairlauragais.fr/
ou par mail
lerepairlauragais@gmail.com

Les 9 et 10 juin :

Festival de Bing bang compagnie au foyer rural.

Vendredi 9 juin à partir de 18h, chant poésie/apéritifs puis à 20h30, « Visages » (spectacles pour adultes). Entrée : 8€/ 5€ réduit

Samedi 10 juin à 15h : spectacle enfants, à 17h, spectacle ados, à 18h, apéritif, danses poésie et à 20h, spectacle adultes « Cause toujours ». Entrée : 8€/5€ réduit

Contact et réservations
bingbangcie@gmail.com

Du 9 au 11 juin :

Exposition des œuvres du Villefranchois, Frédéric Escach (artiste peintre et photographe autodidacte) dans les locaux du Pôle Social.

Infos : https://fredericescach.fr/

Dimanche 11 juin :

À partir de 14h **stage de MMA** avec Quentin Arola, combattant professionnel, au dojo de Villefranche-de-Lauragais. Tarif : 15€. Tous niveaux. Ouvert à tous à partir de 16 ans.

Inscriptions : 07 68 80 35 59 ou
tonicmouvement@gmail.com

Du 15 au 18 juin

Fête de la MJC sous la halle centrale.

Infos sur :
mjc-villefranchedelauragais.com
05.61.27.13.66 ou
mjc.villefranchelauragais@gmail.com

Mercredi 21 juin :

À 18h30 ou 19h, atelier thérapeutique « **Art thérapie** » proposé par le Laboractoire en partenariat avec Le Repair Lauragais.

Inscriptions : 06 18 43 76 06

Mercredi 21 juin :

Dans le cadre de la fête de la musique la MJC proposera dans sa cour **des prestations avec trois intervenants** de 18h à 21h. La mairie organisera, sur la place Gambetta, une soirée musicale avec PIERO EVENEMENT de 19h à minuit. Apéritif-concert avec Piero de 19h à 21h, puis concert du groupe TONTONS FUNKERS de 21h à minuit. (Repli sous la halle si intempérie). Buvette et restauration sur place avec le concours des associations locales.

Vendredi 23 juin :

À partir de 18h15, **assemblée générale du judo club** et remise des grades au dojo.

Infos : https://jc-villefranche-lauragais.ffjudo.com
ou 06 32 22 60 03.

Samedi 24 juin :

Fête du Twirling Club Villefranchois, l'après-midi au gymnase de Barelles.

Les 24 et 25 juin

La Rosa Negra «Coté Guinguette» s'installe sur la place Gambetta pour 2 jours dans un esprit convivial, Sud-Ouest et bon-vivant. Des bandas rythmeront l'apéro et des animations musicales sont prévues tout le week-end.

Infos sur le site de la mairie,
sur la page Facebook
« La Rosa Negra Coté Guinguette ».
Réservation par mail à :
rosanegraguinguette@gmail.com

Vendredi 30 juin :

À 21h sous la halle centrale, concert « **Sur un air d'été** », jazz, musique sud-américaine et espagnole, musique de film, adaptation chansons françaises... proposé par La Lyre Lauragaise. En première partie, concert des chorales Los Amics et le Diapason »

Contact : Régis Laurent,
lalyrelauragaise@ gmail.com

Samedi 1er juillet :

À 19h, à la piscine municipale, **gala de la natation artistique** et démonstration de natation sportive, organisé par le Cercle des nageurs villefranchois.

Renseignement :
secretériat.cnvl@gmail.com

Samedi 1er juillet :

Le club organise son **rendez-vous de fin d'année** «Faites du Hand»
Programme à venir courant juin.

Infos : https://sites.google.com/view/
hbcv31/accueil ou
secretaire.hbcv@gmail.com

Du 3 au 7 juillet :

Semaine gratuite portes ouvertes «arts martiaux» par Tonic mouvement. Cours de Grappling, JJB et Auto-défense avec Antoni.

Lundi 3 juillet - Grappling enfants/ados à 19h + JiuJitSu Brésilien adultes à 20h15. Vendredi 7 juillet - Auto-défense à 19h30 et Grappling adultes à 20h45. Les cours seront ouverts à tous selon le planning et les niveaux habituels dans la salle polyvalente de l'école maternelle.

Contacts : 07.68.80.35.59, tonicmouvement@gmail.com ou réseaux sociaux (Facebook, Messenger, Instagram)

Samedi 8 juillet :

Places de la Liberté et Gambetta, **bal des pompiers**, organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers avec animations diverses, bandas, concert de Sangria gratuite et soirée DJ. Buvette et restauration sur place.

Jeudi 13 juillet :

En soirée, **bal du 14 juillet** organisé par le comité des fêtes permanent au Jardin public avec l'Orchestre Miami et des fonds trucs. *Infos à venir sur la page Facebook « Comité des fêtes de Villefranche-de-Lauragais ».*

Vendredi 14 juillet :

Soirée républicaine avec commémoration, apéritif-concert animé par la bandas Les Fadas, repas et soirée dansante.

Infos à venir sur le site : www.mairie-villefranchedelauragais.fr

Dimanche 23 juillet :

Randonnée cyclotourisme organisée par le Vélo Club Villefranchois. Inscription à partir de 7h30 sous la halle au salé, 3 parcours fléchés au choix d'environ 88, 70, 46 km. Petit déjeuner au départ et verre de l'amitié à l'arrivée.

Du vendredi 11 au mardi 15 août :

Fête foraine du 15 aout avec de nombreuses animations tous les jours. Programme à découvrir sur la page Facebook « Comité des fêtes de Villefranche-de-Lauragais »

Dimanche 4 septembre :

De 9h à 13h, **forum des associations** sous la halle centrale.

Dimanche 10 septembre :

De 9h à 18h **vide-greniers** organisé par la Calandreta, place Gambetta et halle centrale.

Infos sur videgreniercalandreta@gmx.fr

genda

Numéros utiles

Mairie
Place Gambetta
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 61 81 60 12
accueil@mairie-villefranchedelauragais.fr
www.mairie-villefranchedelauragais.fr
Suivez-nous sur Facebook
« Mairie de Villefranche-de-Lauragais »

Pôle Jeunesse
Place de l'ancienne sous-préfecture
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 62 16 65 24
pole.jeunesse@mairie-villefranchedelauragais.fr

Police Municipale
1 place Gambetta
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 62 16 65 20
policemunicipale@mairie-villefranchedelauragais.fr

Pôle Social
134 rue de la République
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 34 43 31 61
pole.social@mairie-villefranchedelauragais.fr

Pôle Technique
Avenue François Mitterrand
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 61 54 88 21
pole.technique@mairie-villefranchedelauragais.fr

Pôle Sport
Place de l'Ancienne Sous-préfecture
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 61 54 88 23
pole.sport@mairie-villefranchedelauragais.fr

Maison des Solidarités
75 avenue de la Fontasse 31290
Villefranche-de-Lauragais
05 62 71 49 60

Bibliothèque Louis Rivals
Square du Général De Gaulle
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 61 81 46 11
bibliotheque@mairie-villefranchedelauragais.fr

Communauté de communes Terres Du Lauragais
73 avenue de la Fontasse
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 31 50 45 50
www.terres-du-lauragais.fr

Déchetterie
22 chemin de la Camave
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 61 81 19 14

Gendarmerie Nationale
Route de Toulouse
31290 Villefranche-de-Lauragais
05 34 66 69 60 ou 17

Samu 15
www.chu-toulouse.fr/-samu-31

Pompiers 18
www.sdis31.fr/villefranche-de-lauragais

Villefranche de Lauragais